

Élaborer des archétypes de SI par une étude historique: le cas de la Curie Romaine au Vatican

F.-X. de Vaujany

Préactis, Centre Coactis (EA), Université Jean Monnet, Saint-Étienne

RÉSUMÉ

Les travaux typologiques sont nombreux en théorie des organisations comme en Système d'Information. Cependant, rares sont ceux qui s'appuient sur l'étude de très vieilles organisations afin de réaliser un travail de construction d'archétypes. L'article propose de s'intéresser à l'une des plus ancienne organisation au monde, à savoir la Curie Romaine (l'ensemble des services administratifs de l'église catholique, basé au Vatican). Le but est d'élaborer des archétypes de SI cohérents et spécifiques aux grandes périodes de l'histoire de cette organisation. Tout d'abord, la notion d'archétype de SI est expliquée par l'auteur, ainsi que les modalités de sa construction à partir de la méthode historique. Est avancée ensuite une histoire de la Curie Romaine basée sur quatre périodes distinctes (1^{re}-4^e; 4^e-16^e; 16^e-19^e; 19^e à aujourd'hui) correspondant à quatre archétypes de SI spécifiques. Leur environnement institutionnel et technique ainsi que les convictions de dirigeants de l'époque (papes et responsables de congrégations) sont également développés. Enfin, l'article s'achève par une synthèse sur les archétypes et la dynamique générale de leur enchaînement, avant une discussion sur les apports et limites de la perspective historique mobilisée ici.

Mots-clés: Archétypes de SI, Méthode historique, Évolution de long terme du SI, Curie Romaine, Organisation missionnaire.

ABSTRACT

Numerous typologies exist, whether in organization theory or IS research. Nonetheless, few of them are based on the study of very old organizations to work out archetypes. This article proposes a study of one of the oldest organization in the world: the Roman Curia (i.e. the central administrative headquarter of the Catholic church located in the Vatican). Our aim was to build archetypes, which would be coherent and specific to great historical periods of this organization. First, the notion of archetype is explained, along with modalities of its construction from the historical method. Then, a history of the Roman Curia's IS is put forward. It is based on four different periods (1st-4th; 4th-16th; 16th-19th; 19th to present days) corresponding to four specific archetypes. Their institutional or technical environment, and the beliefs of leader (popes and cardinal in charge of congregations) are detailed. Lastly, a synthesis is offered about archetypes and their general dynamic, before a conclusive discussion on the limitations and contributions of this historical perspective.

Key-words: IS archetypes, Historical method, IS long-term evolution, Roman Curia, Missionary organization.

Les typologies d'archétypes organisationnels prolifèrent aujourd'hui dans la littérature managériale. Certaines sont basées sur des approches logico-déductives et une synthèse de la littérature (comme celles de Mintzberg, 1979, 1983). D'autres s'appuient sur des études empiriques transversales (comme Woodward, 1958; Burns et Stalker, 1961) ou longitudinales¹ (cf. Chandler, 1962; Miller et Friesen, 1984; Greenwood et Hinings, 1993). Certaines sont enracinées dans des populations d'organisations (cf. Miller et Friesen, 1984) tandis que d'autres sont centrées sur des contextes organisationnels uniques (cf. Cooper, Hinings, Greenwood et Brown, 1996).

Dans l'effort de constructions typologiques, le SI n'est bien sûr pas en reste. De nombreuses conceptualisations existent, fondées sur le SI technique et des configurations possibles de réseaux (cf. Reix, 2004) ou des interprétations plus sociotechniques de la notion (cf. Orlikowski, 2000²). Cependant, très peu de travaux partent d'une perspective historique de long terme afin d'élaborer des archétypes de SI. Parmi les rares études de ce type, les recherches de Ein-Dor (1993), Mangan et Kelly (2004) ou encore Mutch (1999) font peut-être exception. Mais les vieilles organisations (notamment religieuses), en dépit du potentiel unique qu'elles représentent pour mieux comprendre les évolutions

du SI sur le long terme, n'ont pas été traitées par les approches archétypiques. Cela est regrettable, car un tel détour permettrait de mieux comprendre les spécificités des SI organisationnels actuels ainsi que celles de leur environnement institutionnel et technique.

En réponse à cette limite, nous proposons ici une perspective historiographique sur le SI d'une des organisations les plus vieille au monde (Mintzberg, 1999): la Curie Romaine, l'administration centrale de l'église catholique située au Vatican³.

En sciences sociales, une littérature déjà conséquente existe sur le sujet. Dans le prolongement des travaux attendus en histoire ou en sociologie des religions, on peut mentionner de nombreuses contributions sur l'histoire des structures de la Curie romaine (comme la thèse de Jan-kowiak, 2002), l'introduction de la gestion au sein de l'Eglise et plus largement, de communautés religieuses (Giffard, 2001) ou encore l'appropriation d'outils informatiques dans le cadre de la religion (Kong, 2001; Roy, 2002) ou de certaines activités religieuses comme l'enseignement de la théologie (Delamarter, 2005).

Dans les travaux liés très directement aux sciences de gestion ou à la théorie des organisations, on peut relever les analyses de Mintzberg (1990, 1999) sur les organisations missionnaires (avec de nombreuses références à l'Eglise ou des orga-

1. Plus ou moins tournées vers un passé lointain.

2. Et sa distinction entre situations d'inertie, d'application et de changement.

3. Levillain (1994, p. 500) la définit également comme « l'ensemble des organismes qui, dans un triple rôle de conseil d'administration et de juridiction, aide le pape dans sa double mission de pasteur d'âmes et de puissance temporelle. En la Curie se rassemblent les organes du gouvernement de l'Eglise ». Concrètement, la Curie comprend aujourd'hui la secrétairerie d'Etat, 9 congrégations, 3 tribunaux, 11 conseils pontificaux et de nombreux offices en charge d'activités de gestion opérationnelle (cf. annexe 2).

nisations qu'elle abrite), mais aussi des recherches sur la gestion de l'Eglise (Bougon, 1997; de Dinechin, 1994), l'instrumentation de gestion dans l'Eglise (cf. Pesqueux et Danziger, 1991 sur l'utilisation du contrôle de gestion), le recours à des formes de management interculturel (Meier, 2004) ou encore des pratiques de veille stratégique (Dedijer, 1999).

C'est le système d'information de la Curie, thème relativement négligé dans la littérature actuelle, qui a retenu ici notre attention.

Nous avons opté pour l'utilisation de la méthode historique afin de mieux appréhender notre objet. Celle-ci n'est plus vraiment un objet nouveau pour les chercheurs en SI⁴. Parmi les productions historiographiques, on peut relever un nombre croissant d'articles sur l'histoire des ordinateurs (Bannister, 2002). Mais l'essentiel de ces recherches traite de « l'histoire de technologies spécifiques, de compagnies technologiques ou de l'impact de développement technologique sur une industrie ou la société dans son ensemble » (Bannister, 2002; p. 1). C'est le cas aussi bien en SI que dans les autres disciplines qui ont adoptées des perspectives historiographiques. De nombreuses études ont ainsi traité de l'émergence de l'ordinateur (Breton, 1990) ou de celle de l'industrie informatique (Malik, 1975; Kidder, 1982; Campbell-Kelly et Aspray, 1996). D'autres ont analysé des segments spécifiques de cette industrie, comme

Wrexblat (1981) avec ses travaux sur les langages informatiques, Cringley (1992) et ses recherches sur l'industrie des PC, ou encore Collen et sa reconstitution de l'histoire des systèmes d'information médicaux (1995).

Jusqu'à ce jour, les recherches sur des SI organisationnels ont été extrêmement rares (Bannister, 2002)⁵. Parmi les quelques travaux liés à cette problématique, on peut remarquer l'étude de Porra, Hirscheim et Parks (2005) sur l'histoire de la fonction SI à Texaco, les travaux de Yates (1999, 2005) sur la structuration des premiers usages de l'informatique dans le secteur de l'assurance, les analyses de Winter et Taylor (2001) sur le rôle des technologies de l'information dans les organisations proto-industrielles et post-industrielles (2001), ou encore les travaux du Harvard MIS history project (Mc Kenney *et al.*, 1995). Certains historiens ont aussi été intéressés par les SI organisationnels. Wells (2000) a ainsi étudié l'usage de technologies de l'information à Wall Street tandis qu'Heide (2005) a analysé l'utilisation de SI administratif en France entre 1935 et 1944.

Si certaines de ces recherches ont adopté un prisme descriptif (éclairant l'évolution de différentes formes de SI), d'autres se sont basées sur des approches plus ou moins interprétatives. Yates (1997, 1999) s'est ainsi appuyée sur la théorie de la structuration de Giddens (1984). Elle

4. Et elle l'est encore moins pour les chercheurs en gestion en général, cf. le numéro spécial de la RFG sur histoire et sciences de gestion paru en 1988, ou encore les travaux plus récents de Nikitin (1997) et Zimnovitch (2002).

5. Bannister (2002, p. 5) propose quatre explications principales : la nature interprétative des recherches historiques en SI (« (...) until relatively recently, interpretive research has been poorly regarded by many researchers »), le manque de familiarité des chercheurs en SI avec la méthode historique, la nature documentaire de la plupart des recherches historiques et l'absence d'une perspective historiographique dans la littérature de SI.

a expliqué que cette théorie « provide a framework that allows us to incorporate individuals as well as institutional structures into our analyses. Using it, we can attempt to navigate the narrow straits between technological determinism and a force of social construction that provides little analytic power » (Yates, 1999 ; p. 181).

D'une façon générale, l'histoire nous donne une opportunité d'éclairer les dynamiques de long terme des SI organisationnels. Plus précisément, Bannister (2002, p. 7) avance quatre contributions possibles des recherches historiographiques en SI⁶ :

- une explication d'évènements passés significatifs ;
- l'utilisation de données collectées via un raisonnement inductif afin de définir des modèles historiques ;
- la validation ou la réfutation de théories ;
- l'élaboration de nouvelles propositions.

De notre point de vue, une cinquième contribution potentielle pourrait être ajoutée à cette liste. L'histoire des SI peut déboucher sur des archétypes historiques qui permettront de faire des contrastes par rapport au présent. Elle pourrait faciliter l'élaboration de configurations que l'on reliera à des schèmes interprétatifs concernant l'environnement institutionnel du temps.

Ainsi, nous suggérons qu'une histoire de la Curie Romaine offre une opportu-

rité unique de conceptualiser des successions d'archétypes de SI dans le long terme, et donc d'élaborer des configurations historiques. Par conséquent, la question de recherche que nous abordons ici est la suivante: **Quels sont les archétypes de SI que la Curie a connu au fil de son histoire (du premier siècle à aujourd'hui)? Quels leçons tirer de leur évolution?**

Tout d'abord, nous allons développer la notion d'archétype de SI sur laquelle va s'appuyer notre recherche, en la reliant à l'idéal-type qui correspond à notre objet de recherche (une organisation missionnaire) et en expliquant les modalités pratiques de son élaboration via la méthode historique (1.). Nous exposerons ensuite une histoire du SI, construite à partir des quatre formes archétypiques que notre recherche a permis d'identifier (2.). Nous rattacherons chacune de ces formes aux convictions des dirigeants de la Curie en ce qui concerne les évolutions de leur environnement institutionnel et technique. Enfin, l'article s'achèvera par une synthèse sur les archétypes et la dynamique générale de leur enchaînement, avant une discussion sur les apports et limites de la perspective historique mobilisée ici dans l'élaboration d'archétypes.

1. DE LA NOTION D'ARCHÉTYPE DE SI ET DE SON APPROCHE PAR LA MÉTHODE HISTORIQUE

Nous commencerons par expliquer les fondements de la notion d'archétype

6. Voir aussi les contributions de Kieser (1994) sur la méthode historique.

de SI, en développant celle d'archétype organisationnel (1.1). Après avoir exposé l'archétype organisationnel qui nous semble correspondre au cas de notre objet de recherche (la Curie Romaine), nous mettrons en avant les caractéristiques attendues de son système d'information (1.2). Enfin, nous présenterons la méthode que nous avons exploitée afin d'extrapoler des archétypes de SI: la méthode historique (1.3).

1.1. De la notion d'archétype organisationnel à la notion d'archétype de Système d'Information

L'usage d'idéaux-types prend ses racines dans les travaux de Weber (Rojot, 2005). Avec le concept de bureaucratie, le sociologue s'était efforcé de construire un archétype organisationnel, une caricature permettant de faire sens d'une classe de phénomènes. La correspondance totale avec une forme réelle était cependant rare, mais l'essentiel pour Weber n'était pas là. Avec la notion d'idéal-type, l'objectif était davantage de « forcer le trait » pour arriver à des éléments de diagnostic que de mettre en avant des éléments totalement réalistes (Weber, 1992). Dans le domaine de la théorie des organisations, la notion a, depuis les travaux de Weber, acquis une légitimité évidente. Parmi les travaux les plus connus, l'école des configurations initiée par Mintzberg (1979) est ainsi basée sur une série d'idéaux-types, d'archétypes organisationnels, enseignés aujourd'hui dans les business school du monde entier. Inscrites dans une perspective davantage normative que les

idéaux-types weberiens, les configurations de Mintzberg décrivent des systèmes d'organisation équilibrés qui doivent rester en harmonie avec leur environnement. Ces recherches correspondent à une perspective plus large qui est celle de la contingence (qui comprend notamment les travaux de Woodward, 1959, de Burns et Stalker, 1961, ou encore de Lawrence et Lorsch, 1967) et qui connaît aujourd'hui encore des extensions avec l'approche néo-contingente (cf. Burton et Obel, 1998).

À la fin des années 80, sans renoncer au côté systémique de la réflexion, des chercheurs s'efforceront de donner une orientation plus interprétative à la théorie. Il s'agit notamment de Greenwood et Hinings (1993), qui vont proposer d'inscrire les configurations dans des systèmes d'interprétations et des convictions partagées par les acteurs de l'organisation. Ils vont également prendre leur distance par rapport au côté normatif des travaux de l'école de la contingence. Cela les amènera à une vision assez particulière de la notion d'archétype qu'ils définiront de la façon suivante: « a set of structures and systems that reflects a single interpretive scheme » (Greenwood and Hinings 1993, p. 1052). La conséquence pour eux est immédiate: « defining an archetype in this way is a departure from the more common treatment of structures and systems as disembodied attributes of organizations related in an adaptive way to context and performance » (p. 1055). Par ailleurs, les schèmes interprétatifs permettraient également d'expliquer certaines dynamiques iso-

morphiques que connaissent les organisations⁷.

La vision formelle du SI sur laquelle nous nous sommes appuyé ici a consisté simplement à identifier des formes archétypiques de SI et à les lier à des interprétations et convictions du moment sur l'environnement technique et institutionnel de la Curie. Nous avons ainsi cherché des changements systémiques dans la façon dont l'information était échangée, traitée et stockée au sein de l'organisation (cf. la définition du SI proposée par Reix, 2004). Nous nous sommes efforcé de lier cette configuration aux peurs, connaissances, convictions, interprétations des membres de la Curie sur leur environnement. Un archétype de SI sera donc défini de la façon suivante: *un ensemble de structures et de systèmes dédiés au stockage, à la dissémination et au traitement de l'information au sein et entre des organisations, et qui reflète un schème interprétatif unique.*

Mais nous ne sommes pas parti de rien. En effet, la littérature configurationniste offrait déjà un archétype organisationnel qui permettait de déduire des éléments attendus d'archétypes de SI.

1.2. La Curie Romaine comme illustration de l'archétype missionnaire: les apports de Mintzberg

Un auteur majeur de la théorie des organisations s'est déjà penché sur le cas

des organisations religieuses, Mintzberg⁸, et a proposé un archétype permettant d'en comprendre le fonctionnement: l'« organisation missionnaire ». D'après Mintzberg, les organisations missionnaires présentent un certain nombre de traits distinctifs. Tout d'abord, elles sont focalisées sur une idéologie spécifique, c'est-à-dire « un riche système de valeurs et de croyances qui caractérise une organisation. Prenant son origine dans le sens d'une mission associée à un leadership charismatique, développée à travers des traditions et des sagas, renforcée par un processus d'identification » (Mintzberg, 1990; p. 322). Ensuite, elles sont souvent un « vernis », un mode d'organisation qui se superpose à une autre configuration existante. Cependant, dans certains cas (notamment les organisations religieuses), elles peuvent être une configuration *per se*.

D'une façon générale, Mintzberg remarque que l'organisation missionnaire suppose une mission spécifique et claire, et qu'elle s'appuie sur une standardisation par les normes (« on tire tous ensemble dans le même sens ») qui sera renforcée par la sélection, la socialisation et l'endocritinement de ses membres. Par ailleurs, elle regroupe en fait de petites unités (des « enclaves »), « organisées de façon assez souples et hautement décentralisées mais soumises à de puissants contrôles normatifs » (Mintzberg, 1990; p. 322). Ces unités peuvent suivre trois logiques organisa-

7. « There is no doubt that organizations exist in a milieu of ideas about appropriate ways of succeeding and behaving in their task environment » (p. 1055). Les auteurs n'établissent cependant pas de causalité univoque entre structure et schème, le schème devenant partie intégrante de la structure. D'une certaine façon, ils considèrent que les deux font système (« Patterns are a function of the idea, beliefs and values - the components of an interpretive scheme (...) that underpin and are embodied in organizational structures and systems », p. 1052).

8. Peu d'auteurs abordent directement le cas des organisations religieuses en les intégrant dans des typologies générales. A notre connaissance, seul Mintzberg (1982, 1990, 1999) ou encore Mintzberg et Westley (1992) ont entrepris cette démarche, mais de façon indirecte.

tionnelles (Mintzberg, 1990): elles peuvent être « réformatrices » lorsque leur but est de changer directement le monde; elles peuvent être « de conversion » lorsqu'elles cherchent à changer indirectement le monde en attirant de nouveaux membres et en modifiant leur comportement; elles peuvent enfin être « cloîtrées » et viser à permettre à leurs membres de vivre une pratique religieuse de façon coupée du monde.

Si l'on s'en tient à la théorie de Mintzberg, on peut dire que l'organisation missionnaire est très peu propice à une évolution de ses pratiques et plus largement, à des innovations, de quelque nature qu'elles soient.

Qu'évoque maintenant la théorie des organisations proposée par Mintzberg (et Westley) en ce qui concerne les modalités de changement et d'expansion de l'organisation missionnaire et le passage d'un archétype à un autre? Elle valorise des spécificités très fortes, notamment par rapport aux organisations managériales.

Elle suggère que l'expansion comme le changement se font par agglomération cellulaire, par création d'unités autonomes, qui vont reproduire des éléments liés à une cellule initiale (celle des apôtres, d'une congrégation originelle, d'une organisation initiale, etc.). La raison de cette modalité du changement est simple: « des idéologies très fortes dépendent d'un contact personnel ». On retrouve cette évolution aussi bien dans la croissance de certains ordres

monastiques que dans celle de Kibboutz israéliens⁹.

Les organisations missionnaires évoluent donc de façon très morphostatique (cf. Archer, 1995) et vont développer divers rituels et routines (des outils de maintenance du social) dont le but sera de renforcer et reproduire les structures de l'organisation. Mintzberg et Westley (1992) distinguent trois types de changements missionnaires:

- L'enclavement qui consiste à accepter des nouvelles pratiques de façon très maîtrisée et isolée, en intégrant « soigneusement leur leçon dans la structure existante, de façon à la capturer à partir d'une enclave particulière » (Mintzberg et Westley, 1992; p. 52). On pourrait également voir cela comme l'admission de réservoirs de changement au niveau des enclaves, changements qui seront ensuite répliqués si besoin dans le reste de l'organisation. Au cours de son histoire, tout particulièrement au XIII^e et au XV^e siècles, l'église catholique aurait particulièrement utilisé de ce mode de changement organisationnel (Mintzberg et Westley, 1992).
- Le clonage est davantage conforme à la nature morphostatique des organisations missionnaires. Il consiste en une sorte de différenciation cellulaire, une répllication d'enclaves originelles sur de nouveaux ensembles avec des processus d'adaptation à des éléments de cultures locales.

9. « C'est ainsi que lorsque l'organisation missionnaire dépasse une certaine taille au-delà de laquelle ses membres ne peuvent plus rester directement en contact personnel les uns avec les autres, elle tend à se diviser elle-même, un peu à la façon d'une amibe en formant ce qui peut être vu comme des formes d'enclaves, qui sont en fait les répliques de l'unité initiale et qui sont fondées sur la même idéologie » (Mintzberg, 1991; p. 331).

- Le déracinement enfin, consiste à couper de façon récurrente les membres de l'organisation missionnaire de leurs habitudes pour les ramener vers des pratiques originelles, épurées, afin de retrouver « l'intensité charismatique des premiers stades de l'organisation » (cf. Bouddhisme primitif ou chartreux).

Que le processus de changement soit centré sur l'enclavement, le clonage ou le déracinement, on remarque que l'ensemble est peu propice à une modification profonde des structures organisationnelles fondamentales. Le changement missionnaire est rarement le lieu d'une innovation et dans tous les cas, il n'est pas animé par des préoccupations d'efficacité, à l'exception peut-être de tout ce qui concerne la diffusion du message originel et la conversion. Le temporel est donc plutôt reproduit et renforcé, ou même parfois « accessoirisé ». Par ailleurs, le système d'information joue un rôle faible dans le changement, et, à l'image des structures sociales, il fait lui-même l'objet de peu d'évolutions. **Les organisations missionnaires s'appuient sur des SI très informels, basés pour l'essentiel sur des rituels destinés à reproduire la structure et le message originel.** Par rapport à cette nature « reproductive », elle ne semble pas nécessiter de mémoire organisationnelle ou de systèmes formels de dissémination de l'information (ayant tendance à se fragmenter en enclaves à « taille humaine »).

1.3. Suivre l'évolution des archétypes de SI de la Curie à partir d'une approche historique: éléments de méthode

Définir la méthode historique suppose au préalable de définir la discipline qui la sous-tend: l'histoire.

Bien entendu, de multiples définitions existent. Certains présentent l'histoire comme la recherche de la vérité, c'est-à-dire des « faits » (cf. Carr, 1961 ou Seignobos, 1898). L'objectif de Carr est ainsi « de montrer les choses telle qu'elles se sont vraiment passées » (1961, p. 3 cité par Bannister, 2002). Cependant, certains chercheurs en historiographie¹⁰ ont contesté cette conception de la discipline, en proposant une vision plus critique et interprétative du champ. C'est le cas de Aron qui en 1938 a invité les historiens à élaborer une philosophie de l'histoire en s'appuyant sur Dilthey, Rickert, Simmel, et Weber. En accord avec une perspective interprétativiste Collingwood, (1993) a ainsi suggéré de définir l'histoire comme « l'étude de la pensée ». Ainsi, du point de vue de l'historien, l'histoire serait: « reenactment in the historian's mind of the thought whose history he is studying ». Dans le champ francophone, Salmon (1987, p. 20) a défini les sciences historiques comme « une reconstitution intelligible et critique du passé vécu par les hommes en société ». De façon proche, Marrou l'a considéré comme « la connaissance du passé humain ». Elle a également insisté sur la frontière floue qui exis-

10. C'est-à-dire l'histoire de l'histoire, ou la méta-analyse des descriptions du passé. Furay et Salevouris (1988, p. 223) définissent l'historiographie comme : « the study of the way history has been and is written, the history of historical writing... When you study 'historiography' you do not study the events of the past directly, but the changing interpretations of those events in the works of individual historians. »

te entre l'étude du présent et celle du passé en avançant que « logiquement parlant, il n'y a rien de spécifique dans la compréhension relative au passé; c'est bien le même processus que met en jeu la compréhension d'autrui dans le présent et en particulier (puisque le plus souvent et dans le meilleur des cas, le document envisagé est un « texte ») dans la compréhension du langage articulé » (Marrou, 1954; p. 83)¹¹. Finalement, il semble que le débat positivisme-interprétativisme (qui a nourri des débats passionnant en SI, cf. Walsham, 1993, 1995) a été inauguré de longue date dans d'autres disciplines...

Comment fonctionne la démarche historique, qu'elle soit positiviste ou interprétativiste? Stanford (1986) nous en fournit une vision très générale. Il distingue finalement deux choses: le passé (qui laisse des traces) et la connaissance développée par le chercheur (de la même façon que Marrou distingue « réalité historique » et « connaissance historique »). Les traces historiques¹² (écrits, objets, bâtiments et même, lorsque cela est possible, des témoignages vivants) devront être mobilisées afin d'extrapoler des points de vue, des interprétations, des motivations, des actions. L'ensemble résultant de ce processus pourra ensuite être exposé à un public à travers des

livres, des articles ou des conférences (à partir de cadres théoriques plus ou moins élaborés). Cela débouchera sur d'autres interprétations qui nourriront d'autres interactions et d'autres interprétations. D'une certaine manière, on retrouve la double herméneutique avancée par Giddens (1984) et qui fait la spécificité des sciences sociales en général.

Si l'on centre le processus sur les interprétations et points de vue passés, la méthode historique devient alors très proche du processus interprétatif décrit par Walsham (1993, 1995). La différence principale tiendrait dans le fait que « between historical research and interpretive research into current events may come down to the presence of living witnesses when studying the past » (Bannister, 2002, p. 3). Par ailleurs, comme l'explique Bannister (2002, p. 6) la méthode historique est proche de la méthode des cas comme la conçoit Yin (1994) (« In fact, if the case approach as outlined by Yin is combined with Waltham's idea on interpretive research¹³, the result is a methodology quite close to the above outline ». En fait, la méthode historique s'appuie sur des ressources très similaires (manuscrits, articles, livres, objets, interviews avec des experts...) et des techniques d'exploitation très proches.

11. Voir Bourdieu et Martin (1997) pour une présentation plus détaillée des grandes conceptions de l'histoire et des écoles historiques. Pour une discussion critique sur l'histoire et l'existence d'une méthode historique, on pourra également se référer à l'ouvrage de Veyne (1979).

12. C'est à ce niveau que l'on peut identifier les éléments de la méthode historique qui désignera alors une stratégie de recherche (indissociable d'un cadre épistémologique) articulant un ensemble de techniques qui vont servir à interpréter les traces successives laissées par l'action passée, afin d'extrapoler une trame factuelle et un contenu ou bien d'identifier des points de vue et des interactions replacées dans un micro et un macro-environnement socioculturel. Mais comme l'a souligné Nikitin (1997), l'idée d'une méthode historique (remise en cause par Veyne, 1979) ne peut en aucun cas être associée à une orthodoxie et des critères uniques de scientificité. Il s'agit d'une démarche générale qui pourra s'inscrire dans différentes traditions épistémologiques et disciplinaires. Voir également la section de Grawitz (1996, p. 382) sur la « méthode historique » et son rapport avec la sociologie.

13. Ce qui n'a rien d'un changement mineur...

Mais dans le prolongement de cette remarque, il existe tout de même quelques subtiles différences entre la méthode historique et l'approche par des cas longitudinaux (telle que suggérée par Yin). D'après Bannister (2002, pp. 1-2) les principaux points de divergence seraient l'horizon temporel (court terme versus long terme), la présence (le cherche peut faire de l'observation participante avec la méthode des cas, ce qui n'est pas possible avec l'histoire), la dimension « temps réel » (la recherche historique valorise un point de vue rétrospectif alors que les cas regardent les choses « comme elles sont arrivées »), les sources exploitées (dans le cas de la recherche historique, principalement des analyses de documents ou des interviews avec des observateurs extérieurs ou, plus rarement, des experts) et la focale (la recherche historique aurait tendance à déboucher sur des recherches plus tournées vers le jugement).

En SI, peu de travaux ont eu une visée historiographique. Parmi les rares recherches de ce type, on peut remarquer les théorisations de Mason *et al.* (1997) et Yates (1997, 1999).

Mason *et al.* ont proposé deux concepts centraux pour la recherche historiographique en SI : ceux de rôle et de cascade. Tout d'abord, ils suggèrent qu'il y aurait trois rôles fondamentaux dans l'histoire des SI organisationnels : le « leader » (identifiant des phases de crises), le « maestro » (maîtrisant des domaines d'affaires ou des domaines technologiques centraux) et le « supertech » (qui développe des innovations pertinentes

pour répondre aux crises). Ensuite, avec la notion de cascade, les chercheurs insistent sur l'importance des discontinuités dans le flux des événements, et proposent une vision en terme d'alignement bien connue des chercheurs en SI (voir Majchrzak *et al.*, 2000). Dans le prolongement d'une crise, le SI convergerait graduellement vers une configuration équilibrée d'actifs humains et technologiques. A partir de cette conceptualisation du changement historique, Mason *et al.* ont proposé une méthode en trois parties consistant en l'identification des rôles et variables-clés, la spécification des unités d'analyse et la recherche de preuves.

Yates adopte une vision plus tournée vers la pratique (au sens de « practice-based view »). Elle propose d'utiliser la théorie de la structuration de Giddens (1984) afin d'étudier la façon dont les propriétés du structurel sont produites et reproduites via les interactions sociales liées au SI. Sa méthode est ainsi moins basée sur l'identification de crises que sur la compréhension de l'évolution de l'activation quotidienne des structures sociales. Elle s'appuie donc plutôt sur des schémas interprétatifs.

Dans le prolongement de ces débats, le design général de notre recherche sur la Curie a été le suivant (Tableau 1). D'un point de vue technique, nous avons réalisé un codage thématique¹⁴ (cf. Huberman et Miles, 1994) des transcripts d'entretiens semi-directifs et des documents recueillis. Nous avons également élaboré de multiples matrices chronologiques (cf. Huberman et Miles, 1994), et construit

14. Basé principalement sur des codes correspondant aux dicastères et aux types de médias.

Phase 1 : Analyse documentaire (octobre 2004-octobre 2005)	Phase 2 : Entretiens avec des historiens et des membres de la Curie (octobre-décembre 2005)	Phase 3 : Première présentation de notre travail et des archétypes (janvier-mars 2006)	Phase 4 : Seconde présentation de notre travail (mai-juillet 2006)
<p>Entrevue bibliographique avec deux historiens (voir remerciements). Collectes de données sur l'histoire de la Curie Romaine (en bibliothèque et sur bases de données en ligne). Découverte de nombreux ouvrages et articles sur la Curie. Premier codage de documents.</p>	<p>Deux entretiens avec des historiens spécialisés sur la Curie. Un entretien avec un membre du Conseil Pontifical pour les Communications Sociales (CPCS) sur l'histoire du conseil et des médias au sein de la Curie. Deux autres interviews avec des responsables de médias du Vatican (le responsable de la radio et de la télévision, et la responsable de l'office Internet). Collecte de documents internes. Elaboration d'une première structure narrative sur les SI de la Curie et définition d'une première série d'archétypes.</p>	<p>Présentations multiples de notre travail lors d'un séjour de recherche à la Copenhagen Business School (voir remerciements). Présentation du travail à l'Open Research Forum (ORF), SSIT 2006 à la London School of Economics Retour sur les archétypes et l'histoire des SI de la Curie.</p>	<p>Participation à deux séminaires de recherche en France¹⁵. Réalisation d'un entretien complémentaire avec un historien. Collecte de données complémentaires (sur les enclaves autour de la Curie).</p>

Tableau 1 : Récapitulatif des concepts de la recherche¹⁶.

notre propre base de données thématique sur les médias du Vatican (en format papier et électronique), intégrant les dépêches, fiches de profils historiques des dicastères, analyses du CPCS, articles de presse, etc. De façon systématique, nous nous sommes également efforcé de confronter régulièrement nos interprétations aux points de vue d'historiens ou de théoriciens des organisations.

Deux problématiques ont été traitées dans notre recherche. La première (Q1) est celle qui est abordée dans cet article. Comment modéliser la dynamique de long terme d'un SI? Quels enseignements particuliers retirer de l'exercice? La seconde (Q2) portait sur la modélisation des dynamiques de co-structuration de champs intra-organisationnels. Elle a fait l'objet d'une autre publication (cf. de Vaujany, 2006).

15. Un premier séminaire au Centre de Gestion Scientifique (CGS) de l'École des Mines de Paris en mai (où la Curie était un des éléments de la présentation) et un second séminaire au Centre de Recherche en Gestion (CRG) de l'École polytechnique en octobre (centré sur l'histoire des SI de la Curie).

16. Cf. de Vaujany (2006) pour une présentation des personnes interrogées, des grilles d'entretien et des documents internes et externes mobilisés.

2. UNE PETITE HISTOIRE DE L'ORGANISATION DE LA CURIE ROMAINE ET DE SON SYSTÈME D'INFORMATION

En référence à plusieurs événements marquants, nous suggérons schématiquement quatre grandes périodes dans l'évolution de la Curie romaine et de son système d'information : du premier siècle au 4^e ; du 4^e au 16^e ; du 16^e au 19^e ; du 19^e à aujourd'hui.

2.1. Période 1 : un SI local tourné vers la préservation du message originel et de son interprétation (du I^{er} au VI^e siècles)

2.1.1. *Éléments du contexte institutionnel et technique de la période 1 : une Curie émergente en quête de légitimité*

Il est extrêmement difficile de situer la naissance de la curie romaine (Levillain, 1994). Symboliquement, on pourrait l'associer à certains actes fondateurs des apôtres (cf. Elliade, 1978 ; Hilaire, 2003 ; Baslez, 2004). Le point de départ serait lié à la première communauté apostolique reprenant le message du Christ et annonçant sa résurrection, puis à ses efforts de coordination autour du premier pape, l'apôtre auquel les évangiles accordent une certaine primauté : Pierre. Historiquement, les choses sont bien évidemment plus délicates. Il est raisonnable de faire remonter les premières traces d'un appareil de l'Eglise (au départ extrêmement local et centré finalement sur la « paroisse » de Rome) au début du II^e

siècle. Cette formation d'un embryon de structure administrative est d'ailleurs indissociable du développement d'un proto-système d'information centré sur la mise en place d'une mémoire, d'une formalisation de la tradition. Le premier office, le *scrinium*, a ainsi eu pour but d'archiver les pièces, les premiers actes. En complément, la chancellerie pontificale suivait plus explicitement la gestion du temporel, tout particulièrement celle du patrimoine de l'Eglise.

Ainsi, durant cette première étape, le pape « ne dispose pas de moyens d'actions différents de ceux d'un autre évêque ; il est aidé par des organes nés pour l'administration matérielle et la formation spirituelle d'une communauté locale et restreinte » (Levillain, 1994 ; p. 500). Pourtant, rapidement, l'évêché de Rome commence à revendiquer et prendre une autorité particulière, surtout à la fin de la période qui nous intéresse. Levillain (1994, p. 500) remarque ainsi que « Pendant les quatre premiers siècles, les recours à Rome sur les questions de foi ou discipline restent exceptionnels. Mais à partir de la fin du IV^e siècle, à partir de Damase (366-384) notamment, avec le succès de la conversion aristocratique et de la mission romaine, un gouvernement épiscopal s'organise. Les chefs des diocèses prennent l'habitude de consulter le pape sur des affaires d'administration courante ou de discipline (...) ». Cependant, Rome reste encore largement une dépendance de l'empire romain d'Orient (Hilaire, 1994).

De façon conforme à la mécanique du clonage (cf. Mintzberg et Westley, 1992), la curie romaine contribue pro-

gressivement au développement d'une structure synodale qui reprend de façon hologrammatique la forme de la communauté apostolique primitive dans l'administration centrale comme dans les enclaves. Sur cette période, cette dynamique existe plutôt sur le territoire originel de l'évêché de Rome. Lors des périodes suivantes, elle va progressivement essaimer sur le reste de l'Europe¹⁷.

Les schèmes interprétatifs qui vont se traduire dans l'archétype du SI que nous allons décrire après, se résument à **une volonté de conquête et de légitimité**. Le reste du monde est vu comme un espace à convertir. Les autres églises, comme des entités à intégrer. La Curie et l'Église de cette époque se perçoivent comme un ensemble encore fragmenté et isolé (cf. Baslez, 2004; Aubert *et al.*, 1975).

2.1.2. Définition de l'archétype de SI correspondant à la période 1

La structuration de la chancellerie pontificale ne peut pas être distinguée de l'émergence d'un premier système de dissémination de l'information centré sur l'élaboration d'une mémoire organisationnelle liée à la formalisation de la tradition. A cette fin a été élaboré le premier office, le *scrinum*, dont le but était d'archiver des actes légaux.

Les employés de la Curie (pour l'essentiel des religieux) présentent tous une certaine polyvalence: « archives et biblio-

thèques (abritées au Latran avant 650) sont confiées à la garde de *scrinariï*, souvent confondus avec les *notarii*, car les mêmes employés sont chargés de conserver et de rédiger les actes. Ils sont archivistes et rédacteurs » (Levillain, 1994; p. 502). Historiquement, un autre point est relativement frappant: les techniques utilisées sont fortement inspirées par celles de la tradition impériale romaine, que ce soit dans la langue, les normes ou les formats utilisés.

A cette époque, la Curie se dote d'un premier système de transmission de l'information. Les messagers (les cavaliers en charge de la diffusion des messages au sein et à l'extérieur de l'Église¹⁸) convoient et authentifient les correspondances épistolaires en provenance du pape (Aubert *et al.*, 1975).

A la fin de la période, le SI de la Curie reste très local. Il a pour but d'archiver des documents pontificaux, principalement législatifs. Il n'y a pas vraiment de différence entre la librairie et les archives. Les *scrinariï* (en charge des archives) et les messagers sont les acteurs-clés du système. La plupart des acteurs de la Curie sont des religieux qui assument une charge liturgique. Les techniques d'archivage sont fortement influencées par les techniques impériales romaines, et **ont pour but de préserver la tradition émergente de l'Église et son interprétation.**

17. Avec des évêques qui auront un statut apostolique (ils sont les successeurs des apôtres), et des prêtres qui se voient en quelque sorte déléguer l'autorité de l'évêque.

18. Et qui prendront pour nom « *cursores* » à partir du XII^e siècle. Les *cursores* auront cependant un rôle plus développé que celui des simples messagers des origines de l'Église, notamment dans la convocation des cardinaux pour les conclaves (cf. Levillain, 1994; Aubert *et al.*, 1975).

2.2. Période 2 : un SI centralisé, spécialisé et international (du IV^e au XVI^e siècles)

2.2.1. *Éléments du contexte institutionnel et technique de la période 2 : divisionnalisation de la structure de la Curie et vision isomorphique entre société et Eglise*

La seconde période montre une affirmation progressive de l'autorité temporelle et spirituelle de l'évêché de Rome (qui articule de plus en plus un ensemble d'évêchés étrangers autour de l'autorité du souverain pontife). Progressivement, un collège relativement informel dans ses modes de sélection se forme autour du pape : le consistoire. Il va s'institutionnaliser fortement sur la période, notamment sous le règne d'Innocent II où il se réunit à des périodes régulières. A la fin du XV^e, il est le lieu où se discute les décisions importantes (déclaration de guerre, nomination de nouveaux cardinaux...). Il est également l'instance où se provisionnent les principaux bénéfices. A certains moments plus exceptionnels (mort d'un pape), les cardinaux (dès le XIII^e siècle) sont les membres d'un conclave destiné à élire le nouveau souverain pontife¹⁹. On pourrait presque l'assimiler à une sorte de « comité exécutif » de l'Eglise. Cependant, la comparaison est à relativiser car la décision finale est toujours

dans les mains du pape. On remarque que sur la fin de la période, les germes d'un changement à venir (le système congréganiste) sont là (« Ses fonctions consultatives s'expriment au XV^e et XVI^e siècles à travers l'habitude de constituer au sein du consistoire des congrégations cardinalices spéciales, c'est-à-dire des commissions formées ad hoc et chargées d'examiner un problème particulier ou de mener des pourparlers et d'en référer ensuite au consistoire », Levillain, 1994 ; p. 519).

Aux côtés du consistoire et d'organes déjà anciens comme la chancellerie et la chambre apostoliques²⁰, on voit également apparaître sur la période de nouveaux organes judiciaires comme la Rote (« Les causes transmises à la Curie étaient devenues si nombreuses dès le milieu du XIII^e qu'elles ne pouvaient plus être instruites par le pape ou par ses cardinaux. Des chapelains les examinaient. Peu à peu, les procès en matière de bénéfices grossissant, une compagnie de juges fut formée qui reçut ses constitutions en 1331 et en 1340 et que l'on nomma le tribunal de la Rote. Ces auditeurs du sacré palais, au nombre d'une douzaine, divisés en trois degrés (gradus), étaient des professeurs, des docteurs en droit civil ou en droit canon que l'estime du pape promettait à des missions variées puis à une mitre épiscopale, voire à un chapeau de cardinal : sous les pontificats avignonnais, trente-six devinrent évêques (...). », Levillain, 1994 ; p. 517).

19. Sur cette période, l'exercice est souvent contraint par des jeux avec la noblesse romaine ou des autorités royales étrangères.
20. Pour une information détaillée sur la chambre apostolique, ses origines et modes de fonctionnement, on pourra consulter Felici (1940).

Du IV^e au XVI^e siècles, les états pontificaux comme l'autorité morale du pape connaissent une expansion très nette. On est cependant loin du schéma intégré de la période suivante. Le pape ne légifère pas à proprement parler pour une Eglise universelle (« Il répond le plus souvent à des questions qui lui sont soumises par des rescrits et non par des lois. L'une des activités les plus importantes consiste à accorder ou confirmer des privilèges », Levillain, 1994 ; p. 504). Au X^e siècle, il est encore plutôt lié à des intérêts locaux, mais son prestige comme ses moyens matériels sont grandissants. La papauté devient sur cette période une sorte de haute cours de justice vers laquelle afflue des « appels de toute sorte ». On peut également relever (notamment au XII^e) les premiers éléments d'une centralisation de l'Eglise universelle autour de la Curie²¹, notamment dans la gestion des pénitences liées à des demandes de dispenses et d'absolutions « qui conduiront à une concentration progressive de ces droits dans les mains du pape²² » (Levillain, 1994 ; p. 516). Subtilement, on constate d'ailleurs que le nombre de « péchés dont l'absolution était explicitement réservée au pape ne fit qu'augmenter après le XII^e » (Levillain, *ibid.*).

Sur le plan diplomatique, les premières nonciatures (des ambassades de l'Eglise, à cette époque non permanentes) font leur apparition en Europe, notamment à Venise au V^e, puis dans de nombreuses autres villes à partir du VI^e. Elles vont rapidement servir de relais d'information à

la Curie Romaine (nous y reviendrons dans la description de l'archétype de SI qui correspond à cette période).

Parallèlement, une relative confusion entre les domaines civils et religieux s'installe. Elle va perdurer bien au-delà de la période. La gestion du temporel (normalement non liée à la Curie) et celle du spirituel (censée relever de la Curie) sont loin d'être étanches. Ainsi, « fonctions civiles et fonctions religieuses n'étaient pas toujours clairement séparées, au moins par ce que les revenus d'un même patrimoine étaient affectés à la fois à des opérations relevant de l'un et l'autre budget : leurs recteurs et défenseurs, avaient une double compétence » (Levillain, 1994 ; p. 504). L'ambiguïté est particulièrement évidente au niveau de la chambre apostolique, c'est-à-dire l'organe en charge des finances (« il n'existe pas de distinction entre la caisse du pape et de ses familiers et les recettes et dépenses du gouvernement central de l'Eglise. Le camérier se trouve du même coup l'officier le plus proche du pape (...) », Levillain, 1994 ; p. 516).

A l'approche de la fin du XVI^e siècle, la Curie est encore une *familiae*, c'est-à-dire une cour intégrant des serviteurs, des gardes et des agents administratifs. Cependant, elle commence à connaître un début de bureaucratisation au sens de Weber (1996) : « (...) les rémunérations en argent ont remplacé les distributions en nature ; l'organisation des services administratifs a été perfectionnée et mieux séparée de l'hôtel ou de la

21. Qui prend véritablement le nom de Curie romaine au XI^e siècle (Levillain, 1994 ; d'Onorio, 1992).

22. « L'organisation de la pénitencierie se mit en place dès le début du XIII^e siècle. Seul organisme curial ayant des tâches purement spirituelles à côté de l'aumônerie, il fut aussi le seul au XIII^e à être présidé par un cardinal. » (Levillain, 1994).

maison du pape; les effectifs ont augmenté » (Levillain, 1994). Tout cela s'accompagne aussi de certaines dérives... La Curie devient progressivement le lieu où l'on peut « faire carrière » en achetant des charges. De plus en plus, un certain opportunisme anime l'esprit des serviteurs du Saint-Siège...

Au-delà du périmètre de la Curie, un autre point est particulièrement frappant sur la période: le développement de multiples communautés et ordres religieux (cf. Pacaut, 2005). Avec l'affirmation de la règle de Saint Benoît au VI^e siècle, ces communautés vont commencer à essaimer dans toute l'Europe. D'une façon générale, on remarque à quel point ces nombreuses « enclaves » vont contribuer à l'évolution des sciences et des techniques (« Par leurs conceptions spirituelles et leurs activités intellectuelles, ils [les moines] furent aussi les inspirateurs des arts pour lesquels ils présentèrent à la fois des théories explicatives et des modèles iconographiques. Dans le domaine économique, par l'organisation de leurs établissements ou grâce aux idées de certains de leurs représentants, ils apportèrent souvent des exemples et des références », Pacaut, 2005; p. 5). Certains ordres connaissent d'ailleurs des évolutions proches de celles relevées par les spécialistes de théorie des organisations pour les entreprises de grande taille (cf. annexe 1 sur Cluny). De façon plus institutionnelle, les grandissantes communautés monastiques vont également jouer un rôle essentiel et inattendu dans le développement des techniques de gestion de l'époque. Elles seront même

pionnières dans nombre de réflexions sur la gestion financière d'un domaine. Ce fût le cas de Cluny ou de la curie (qui voit arriver sur cette période les premiers banquiers à Rome).

Le clergé connaît un véritable âge d'or en matière de démographie. Un certain nombre de ses membres sont dans une situation de quasi-oisiveté²³ et forme la communauté savante de l'époque... qui va s'intéresser à toutes sortes de problématiques économiques. Au XV^e siècle, un frère franciscain, Luca Pacioli dans son célèbre *De Divina Proportione* va formaliser les techniques de la comptabilité (présentes notamment dans les pratiques de commerçants vénitiens). Avec d'autres, il sera également impliqué dans la gestion du patrimoine de marchands européens (notamment le puissant Antonio Rompiassi).

Pour conclure sur les schémas interprétatifs dominant de l'époque, **il semble que les papes de cette seconde période se considèrent de plus en plus comme investis d'un triple rôle politique, spirituel et militaire au sein de la société.** Ils vont donc progressivement développer un SI qui va au-delà des prérogatives juridiques et administratives de la première période. La conviction centrale est que l'expansion spirituelle est indissociable d'un rayonnement temporel (militaire, artistique, financier...). Nous verrons que cet élément constitutif du schème de la période 2 va connaître une crise majeure dans la période suivante.

23. Cf. le cas des « prêtres habitués » qui sont liés à une paroisse, mais n'ont pas de charge pastorale. Ils sont très nombreux au XVI^e siècle.

2.2.2. Définition de l'archétype de SI correspondant à la période 2

Dans le domaine des systèmes d'information, on relève un point typique : un accompagnement de plus en plus structuré des processus de décision pontificaux²⁴. Des organes spécifiques de la Curie vont être consacrés à chaque étape de la décision. En arrière plan, la gestion de l'information connaît également deux grandes évolutions significatives : une spécialisation de plus en plus marquée (notamment dans les métiers) et le développement d'une logique nouvelle tournée vers l'international et l'activité diplomatique.

Les SI de la Curie connaissent un vaste mouvement de spécialisation (lié principalement à l'accroissement du volume des informations à traiter).

Cette spécialisation concerne d'abord les métiers de la Curie. La bibliothèque et les archives deviennent deux activités différentes, avec des acteurs spécifiques. Dans le même temps, la chancellerie comme la chambre apostolique voient de nombreux nouveaux métiers apparaître, parfois regroupés dans des collèges (abréviateurs, notaires, janissaires...). Certains métiers évoluent. C'est le cas des scriptores, qui, début XIII^e « furent déchargés de leurs devoirs liturgiques et se consacrèrent plus particulièrement à l'instrumentation des actes » (Levillain, 1994 ;

p. 508). La tâche qui les attend est vaste. Les documents pontificaux sont multiples et peuvent être rangés dans une trentaine de catégories (constitutions, bulles, decretales, brevets, mouto proprio, décrets...). Chacune de ces catégories ne correspond pas à des thèmes spécifiques, mais plutôt à l'échos que souhaite donner le souverain pontife au document. Afin d'accompagner la rédaction des actes pontificaux (que l'on va recueillir systématiquement à partir du XIV^e), de nouveaux métiers apparaissent au XIII^e et XIV^e siècles dans la chancellerie apostolique (Barbiche, 1998) : le distributor et le rescribendarius, chargés de répartir les lettres à « grossoyer » et devant déterminer, avec le computator, le montant des taxes ; les auscultatores qui contrôlaient les « grosses », ou encore le correcteur avec un rôle de contrôleur des opérations. On peut également remarquer à partir du milieu du XVI^e la création du poste de summator, (littéralement « celui qui fait les résumés »), le responsable des sommes, qui apparaît en 1545 et qui a une importance de plus en plus grande.

La spécialisation va également être de nature plus technique. Sur la fin de la période, la chancellerie va s'efforcer de mieux ordonner la masse d'information grandissante (tout particulièrement dans le domaine législatif). C'est ainsi qu'un grand bullaire de référence est rédigé en 1586. Il est une somme de 922 actes ré-

24. « Quelle que soit leur importance en soi et par rapport aux autres, il existe toujours un conseil pour préparer les décisions, une chancellerie pour les mettre en forme, les transmettre, recevoir les lettres et expédier les réponses relatives, en particulier, aux exemptions et autres privilèges des diplomates permanents ou occasionnels, un tribunal pour les procès locaux et pour les jugements en appel quand les plaignants relevant du patriarcat demandaient au pape de trancher, une direction de clergé local de la ville et des Eglises dépendant du métropolitain romain, une "maison du pape" (l'episcopium), une fabrique pour les constructions urbaines, des bureaux de bienfaisance longtemps regroupés dans la diaconie, enfin des services financiers chargés de gérer revenus et dépenses » (Levillain, 1994 ; p. 516).

pertoriés, dont 800 pour la centaine d'années qui précèdent 1488. Il reprend essentiellement des documents liés à la Renaissance. **Les techniques de classification et d'indexation connaissent ainsi des évolutions majeures.** La spécialisation technique va également être accélérée par l'arrivée d'un nouvel outil en fin de période (au XV^e): l'imprimerie. Celle-ci sera rattachée à la chambre apostolique. Si auparavant, les livres (traitant pour l'essentiel de thèmes religieux) étaient réalisés par des moines copistes dans des scriptorias, la production d'ouvrages sort progressivement de la seule sphère religieuse et du giron de l'Église qui perd alors progressivement de sa centralité dans le système de connaissances occidentales²⁵...

Au-delà d'une évolution dans les modes de production et de traitement de l'information, on peut également remarquer les premiers éléments d'**un système international de collecte de l'information.** En effet, les premières nonciatures qui apparaissent au V^e et VI^e siècles (cf. section précédente) vont rapidement servir de réseau de collecte d'informations politiques et militaires. Un vaste corps de diplomates fait ainsi son apparition sur la Curie (« Il fallait trouver des terrains d'entente, des formules ménageant les intérêts et l'honneur des parties en cause. Les pourparlers, avec toute la gamme des techniques, dont de bons négociateurs savent se servir, les menaces, les surenchères, les avances ou

les refus, les représentants de la papauté apprirent à les mener avec la patience et le coup d'œil indispensable », Hilaire, 2003; p. 273). Les raisons de cette évolution sont simples. La guerre coûte cher en soldats et en argent, et la Curie n'a plus vraiment les moyens pour des actions militaires récurrentes contre des États puissants... De nouveaux personnages vont ainsi faire leur apparition. Il s'agit de spécialistes des pourparlers et du recueil d'information (comme les nuncios et orateurs apostolicæ sedis, dès le XV^e). Certains deviennent même des légats du pape et accèdent au statut de cardinal (Hilaire, 2003). De véritables carrières diplomatiques se dessinent au sein de la Curie (« Ainsi s'ébauchait la "carrière". Avec Venise, le Vatican était la puissance qui accordait le plus d'attention à ce type de services. Les royaumes et les principautés entretenaient également une représentation à Rome, des procurateurs pour le tout venant, des orateurs pour les grandes affaires. Un corps se constituait, avec sa hiérarchie, ses distinctions et ses querelles de préséance. Le saint-siège se trouvait au cœur d'un immense réseau d'informateurs et d'agents. La diplomatie pontificale était en train de se construire », Hilaire, 2003; p. 273). Dans un environnement parfois hostile et à l'écoute des communications de l'Église, les premières techniques de cryptographies font également leur apparition à la fin de la période au XIV^e siècle²⁶. La Curie acquière alors une

25. En fait, le mouvement avait vraisemblablement déjà débuté avec l'apparition des premières universités au XIII^e siècle (cf. Le Goff, 1957). Les étudiants-copistes assuraient déjà de nouveaux relais à la diffusion des connaissances. Cependant, l'arrivée de l'imprimerie va largement accélérer cette tendance. Bienveillante dans un premier temps, l'Église va ensuite se montrer plus hostile à cette prolifération d'écrits non-contrôlés et développera au XVI^e siècle le système de l'index, effectif jusqu'à... 1966.

26. « Si le pape ne pouvait empêcher sa correspondance de tomber entre des mains non autorisées, il pouvait toutefois la protéger des regards indésirables. Comme la plupart des gouvernements, la papauté recourt à l'encodage et au chiffrement pour protéger ses messages les plus sensibles. L'histoire de cette pratique au Vatican était longue et remarquable. Le code le plus ancien trouvé dans les archives du Vatican remonte au début du XIV^e siècle (...) » (Alvarez, 2002; pp. 50-51).

certaine excellence dans les cryptages polyalphabétiques (Alvarez, 2002). La fonction de secrétaire chiffreur devient même un des postes clé du Saint-Siège. **Cependant, comme nous allons le voir dans le 2.3, c'est surtout à partir du XVI^e siècle que ce réseau d'information internationale va prendre toute son ampleur (notamment au XVI^e et XVII^e) et qu'il sera même au cœur d'un vaste système d'intelligence stratégique.**

A la fin de la période 2, les SI de la Curie Romaine présentent un degré de sophistication et de spécialisation très élevé par rapport à la première période. Les métiers se spécialisent (avec une rupture bibliothèque-archives) et des compétences nouvelles (comme la cryptographie) s'ajoutent à celle de la période précédente. Au-delà d'un travail de mémoire et de dissémination classique de l'information, la Curie, considérant un environnement de plus en plus hostile et turbulent, s'appuie sur un corps diplomatique plus structuré. Les nonciatures et diplomates pontificaux, seront alors au cœur d'un vaste réseau informationnel.

2.3. Période 3 : un système différencié orienté intelligence stratégique (du XVI^e au XIX^e)

2.3.1. Eléments du contexte institutionnel et technique de la période 3

Si l'on devait signaler un changement organisationnel majeur de la Curie ro-

maine sur les siècles passés, ce serait sans doute celui que nous avons retenu comme point de départ de cette troisième période : le passage du système consistorial au système congréganiste sous Sixte V (cf. constitution apostolique *Immensa aeterni dei* de 1588). Il correspond à la définition de la Curie comme elle subsiste encore largement aujourd'hui (cf. annexe 2).

Schématiquement, on pourrait dire que **l'on passe d'un système centré sur un conseil informel et généraliste de cardinaux relativement polyvalents, à un système davantage spécialisé autour de ministères appelés « congrégations »** (en germe dans la période précédente).

On peut remarquer que c'est après une série de crises militaires, religieuses²⁷ et politiques majeures que s'effectue cette vaste réforme du mode de fonctionnement de la Curie, notamment sous le règne de Clément VII (« On ne peut penser sans émotion aux angoisses de Clément VII, le plus malheureux de tous les papes. Il voyait du haut du château Saint-Ange, Rome sacagée par les bandes luthériennes, et il apprenait que le Danemark, la Norvège, la Suède et l'Angleterre se détachaient de l'Eglise. On lui annonçait que les turcs avaient envahi le royaume chrétien de Hongrie et que Soliman avait paru sous les murs de Vienne. L'église catholique allait-elle donc être emportée par la tempête? », Hilaire, 2003; p. 303). Au-delà des crises majeures qui la précèdent, cette troisième période va ainsi être marquée par plusieurs autres crises de grande ampleur, allant de tensions

27. Tout particulièrement le schisme avec l'Eglise protestante au XVI^e siècle.

avec des églises nationales à des conflits militaires (comme celui qui amènera la fuite du Pape en 1799) ou encore la tentative de création de « syndicats de curés »²⁸ en France au XVIII^e siècle.

Dans le prolongement de cette évolution structurelle notable que va acter (les premières congrégations remontent à avant 1588) et accélérer la constitution apostolique mise en place par Sixte V, on peut relever le renforcement de certaines pratiques de gestion liées à la période précédente. Plus que jamais, la notion de « carrière » fait sens au sein de la Curie. On achète des charges, on s'installe dans des situations.

Les différents papes de la période, qui s'estimaient déjà en situation de plus en plus hostile dans la période précédente, sentent ici un danger accru. Par ailleurs, ils s'estiment en plus en situation de perte de légitimité sur le continent européen (avec la réforme et le recul des états pontificaux). Le schème central de cette troisième période est donc plutôt lié à une peur nouvelle : celle de voir l'Église dépassée par la vague de modernité qui déferle sur l'Europe, et un recul de la foi. Cela se traduira à la fois par une centralisation de plus en plus forte des décisions sur le Saint-Siège, et par un développement des activités missionnaires sur les nouveaux territoires (Afrique, Asie, Amérique), supposant encore davantage de ramifications internationales au SI. Cependant, en raison de la décréue des moyens financiers, matériels et poli-

tiques, la Curie perd de plus en plus de compétences.

2.3.2. Définition de l'archétype de SI correspondant à la période 3

En ce qui concerne les systèmes d'information, la situation se complexifie encore davantage **avec le développement de SI autour des congrégations qui ont désormais leur propre organe d'archivage et de diffusion de l'information... ce qui pose le problème très connu de l'intégration** de toutes ces informations souvent hétérogènes dans leur format et mode de classement.

Bibliothèque et archives deviennent de plus en plus des activités séparées, avec notamment au XVII^e, sous Paul V, la délocalisation des archives et la création des « archives secrètes du Vatican », tandis que la librairie réorganise ses collections à partir d'un système encore en vigueur aujourd'hui.

Pour l'ensemble des archives (tout particulièrement législatives), on remarque (comme pour la période précédente) une volonté récurrente de créer des documents d'intégration. C'est particulièrement clair sous le pontificat de Benoît XIV (canoniste de formation) qui va développer le bullaire le plus volumineux jamais produit (le *magnum bularium*, 1758) composé de 32 volumes et qui reprend tous les actes des pontifs romains de l'année 440 jusqu'en 1758...

28. Donc des cycles socio-culturels de morphogénèses d'agents primaires en agents institués (cf. Archer, 1995), mais qui n'ont pas abouti.

Parallèlement, la recherche d'information devient de plus en plus poussée dans les procès de canonisation (qui remonte à la deuxième période). Elle est liée notamment à de longs entretiens qui donneront lieu à une retranscription méticuleuse des propos (à partir du XVII^e, dans la langue vernaculaire) et hésitations des personnes interrogées. L'originalité de la troisième période tient dans l'utilisation de l'imprimerie qui va permettre notamment des classements thématiques et un retour plus simple en cas de re-démarrage d'une cause de canonisation. A ce sujet, et conformément à une tendance générale à la centralisation déjà relevée, on remarque qu'à partir du XVI^e seule l'autorité pontificale peut béatifier (alors qu'auparavant les évêques pouvaient le faire).

Dès le début du XVII^e, tous les actes forts de l'Église sont désormais associés à Rome (livre liturgique, canonisation, catéchisme...).

Par ailleurs, le SI international émergent sur la première période va prendre une ampleur nouvelle. Plutôt centré sur des problématiques de collecte d'information, il va s'orienter également vers des pratiques d'influence et plus largement, d'intelligence stratégique, avec des succès inégaux (Hilaire, 2003). Le corps diplomatique poursuit sa structuration et les nonciatures deviennent permanentes à partir du XVI^e siècle (elles étaient auparavant temporaires, cf. section précédente). Les concordats ou participations à des né-

gociations internationales se multiplient (Hilaire, 2003). Mais si les XVI^e et XVII^e marquent un apogée du système diplomatique pontifical, le XIX^e en verra le déclin progressif. Sur la fin de la période, la Curie va ainsi perdre plusieurs compétences qui faisaient l'admiration de certaines puissances européennes. Les techniques cryptographiques, sur lesquelles le Saint-Siège faisait des merveilles²⁹ (notamment le codage polyalphabétique), sont progressivement perdues (Alvarez, 2002). La Curie recentre ses réseaux d'information sur les états pontificaux et les agitations qui commencent à s'y développer. Faute de moyens et d'ambitions, elle ne s'appuie plus vraiment sur la masse d'informations (de fiabilité de plus en plus inégale) qui lui vient des nonciatures et des diocèses du monde entier (Alvarez, 2002).

On peut donc dire que **le SI de la Curie connaît un double mouvement de recentrage et de différenciation (avec une spécialisation qui, à la différence de la période 2, portera désormais sur des sous-ensembles: les congrégations)**. De façon étonnante (vue la situation « critique »), le développement de SI au niveau des congrégations se traduit par de multiples problèmes de redondances et d'hétérogénéité des informations. Enfin, l'affirmation des techniques d'imprimerie sur la période amène de toute évidence un effacement de l'Église au sein du système de production et de diffusion des connaissances occidentales. Auparavant

29. « (...) à partir du XVI^e siècle le poste de secrétaire chiffreur était devenu une fonction importante de l'administration pontificale. Sous le mandat des deux premiers secrétaires chiffreurs, Giovanni Batista Argenti et son neveu et successeur Matteo Argenti, la cryptographie pontificale atteint un niveau de complexité qui en fit une merveille de la diplomatie de la renaissance » (Alvarez, 2002 ; pp. 50-51).

fortement liée à l'activité des scriptoria dans les abbayes, l'élaboration des manuscrits quitte progressivement la sphère religieuse.

2.4. Période 4: un SI global-fragmenté (du XIX^e siècle à aujourd'hui)

2.4.1. Éléments du contexte institutionnel et technique de la période 4

Cette quatrième et dernière période est marquée à la fois par l'apparition d'une doctrine sociale, des changements majeurs de l'organisation de la Curie et de l'Église (d'ailleurs de plus en plus « déterritorialisée »), la fin des états pontificaux³⁰, et le développement de l'utilisation des médias ou plus largement, de la communication externe.

Les pontificats pivots de la période sont ceux de Léon XIII, Pie IX et Pie X.

Sous Léon XIII, la fin du XIX^e marque l'arrivée d'une approche très différente de la communauté des fidèles, avec de plus en plus la recherche d'un esprit d'initiative (« En effet, dans la préoccupation qu'il montre à tout propos de voir les catholiques entrer dans les aspirations de leur siècle afin de pénétrer d'esprit chrétien toutes les formes de la civilisation moderne, on voit se profiler ce qui sera la grande idée de l'action catholique du XX^e siècle, à savoir: substituer à la conception an-

cienne, purement politique, de gouvernements catholiques agissant d'en haut par voie institutionnelle, la conception nouvelle d'une action capillaire des fidèles au sein de leurs milieux de vie », Aubert *et al.*, 1975).

Progressivement, l'Église développe sa doctrine sociale (notamment avec l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII) et s'intéresse à la question ouvrière. Pie XI poursuivra l'effort avec encore plus d'engagement (dans son encyclique *Quadragesimo anno*).

Dans le domaine du gouvernement de l'Église, plusieurs réformes introduisent une relative collégialité dans les processus de décision, que ce soit dans la constitution de 1908 ou à l'occasion de Vatican II, dont une session de 1965 aboutit à la création du synode des évêques (« Bien que cet organe nouveau de l'épiscopat exclût l'élément délibératif qui est essentiel à toute réunion synodale traditionnelle, il témoignait toutefois de la volonté du siège romain de répondre partiellement à un vœu général de l'épiscopat et de se rapprocher de la structure ecclésiastique antique », Aubert *et al.*, 1975 ; p. 579). Cela se trouvera, au-delà d'un changement dans les structures formelles, dans certains styles de management, notamment celui de Jean XXIII qui favorisera toujours le recours à des solutions émergentes et testées plutôt que le recours à des choix décrétés a priori³¹.

30. En 1870. Elle sera suivie par la création de l'état du Vatican en 1929, suite aux accords du Latran (Hilaire, 2003).

31. Il appliquait en cela un principe célèbre : « ne pas donner lui-même en premier jet des instructions sur le règlement d'une affaire, mais attendre différents essais de réalisation et leurs possibilités de réussite avant de se décider lui-même » (Aubert *et al.*, 1975 ; p. 618).

En terme d'organisation, on remarque que Léon XIII, comme ses successeurs jusqu'à aujourd'hui, vont renforcer la centralisation de l'Eglise autour notamment des congrégations. De plus en plus d'ordres se voient ainsi encouragés à « transmettre à Rome leur maison généralice et à y établir en tous cas de grandes maisons d'études internationales. La création en 1908, lors de la réforme de la Curie, d'une congrégation spécialement consacrée aux religieux allait encore renforcer le contrôle romain, les supérieurs devant notamment lui envoyer tous les trois ans un rapport en 98 points » (Aubert *et al.*, 1975 ; p. 126).

Outre la poursuite de la centralisation, apparaît une autre tendance de plus en plus subtile dans l'organisation de l'Eglise et de la Curie romaine : la « déterritorialisation », avec des organisations (comme les missions) de moins en moins liées à des territoires, une évolution de la notion de prélature actée par Vatican II (cf. Levillain, 1994) rompant de plus avec le critère de territorialité, ou encore, plus récemment, le développement de l'Internet.

Au XX^e siècle, sur fond de baisse de la pratique religieuse, de diminution des ressources financières, de ruptures politiques majeures (comme la loi française de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905), la Curie, comme de nombreuses Eglises nationales, aiguise ses méthodes de gestion financière et de contrôle de gestion. En France se développent des pratiques de contrôle de gestion « enca-

drées », qui vont de la paroisse à l'évêché (cf. Pesqueux et Danziger, 1991). De plus en plus, les évêchés ont même recours à des techniques de publicité ou de marketing.

A l'échelle de nombreuses « enclaves » du catholicisme (monastères, abbayes...), cette dernière période est celle d'une entrée, difficile mais souvent réussie, dans le système marchand. Privée de ses ressources habituelles, l'Eglise doit désormais compter sur elle-même pour son financement. Outre le denier de l'Eglise (pour le paiement des prêtres et les dépenses courantes de l'Eglise), les enclaves plus régulières du catholicisme vendent des produits généralement naturels à des « clients ». Depuis quelques années, on relève même une tendance à la fédération via notamment des sites de commerce électronique (cf. la boutique de Théophile³² pour le cas de la France).

Dans le domaine de la gestion des ressources humaines (tout particulièrement après Pie XII), la Curie va mettre en place un système de gestion favorisant moins l'opportunisme et la médiocrité. Très clairement, une bureaucratisation intégrale est développée. Elle a pour but de valoriser la notion de service plutôt que celle de métier.

In fine, la Curie abandonne progressivement ses prérogatives politiques durant cette quatrième et dernière période, et s'oriente davantage vers un rôle d'autorité morale. L'écoute du monde, la participation active à ses forums, deviennent une priorité. **La conviction**

32. <http://www.boutiques-theophile.com>. Elle a pour vocation de « promouvoir et de diffuser la production des abbayes et monastères adhérents, en particulier au travers du web ».

centrale au cœur de cette dernière période est celle de la nécessité d'abandonner toute prétention temporelle (contrairement à la période 3). L'Église n'est plus le monde, mais seulement un de ses acteurs.

2.4.2. Définition de l'archétype de SI correspondant à la période 4

Les deux derniers tiers du XX^e siècle marquent le passage d'une relative indifférence³³ de l'Église aux techniques de communication à une attitude très ouvertement positive, notamment envers les nouveaux médias. Ce sera très explicite dans le fameux décret sur les communications sociales (*Inter Mirifica*) de Vatican II en 1963. Dans le cas précis de l'informatique, certains membres du clergé auront même un discours parfois très surprenant, comme le père dominiquain Dubarle en 1948 qui voit dans les technologies de l'information un moyen de substitution à la rationalité humaine défaillante, et pense que les nouvelles machines à venir pourraient être une occasion de pacifier les décisions des Hommes³⁴.

C'est tout d'abord le système d'information et de communication³⁵ externe de l'Église (recourant aux langues « ver-

naclaires ») qui va faire l'objet de l'introduction des premières techniques.

Radio Vatican apparaît en 1931, sous le pontificat de Pie XI. Elle connaîtra de nombreuses mutations techniques. En 1970, elle émet 19 à 20 heures par jours, en 32 langues, en s'appuyant sur un émetteur de 1000 kW. 260 personnes originaires de plus de 38 pays y travaillent à plein temps (cf. <http://www.vatican.fr>). Dans les années 90, elle connaît une nouvelle vague d'investissements avec la diffusion par satellite en 1995 (qui lui permet d'émettre en moyenne 78 heures d'émissions chaque jour sur 5 chaînes différentes et en 5 langues) et l'élaboration plus récemment d'un site Internet extrêmement riche³⁶. Elle emploie aujourd'hui plus de 400 personnes.

Rapidement, elle est complétée par la création de la télévision vaticane (CVI) en 1983, officiellement reconnue et associée au Saint-Siège en 1996. Ses missions sont d'assurer une retransmission en directe des événements majeurs liés aux activités du souverain pontife (messe de Noël, voyages...), une assistance plus quotidienne et une gestion des archives télévisuelles. Elle gère ainsi plus de 4000 heures de vidéos de la vie de Jean-Paul II, enregistrées sur 10000 cassettes...

33. Dans le domaine doctrinal. Les actes d'hostilité sont rares de la part de l'Église et restent très isolés. A noter tout de même la réaction de Saint Thomas d'Aquin qui détruisit la tête automate d'Albert Le Grand, car il y voyait « l'incarnation du diable » (Breton, 1990 ; p. 35).

34. Cependant, « le fonctionnement d'un tel système pourrait, selon le père Dubarle, donner naissance à un régime totalitaire d'un nouveau genre, où le contrôle de l'information par les machines priverait les hommes de la possibilité de prendre des décisions et leur ferait perdre du coup toute emprise sur leur destin ». (Breton, 1990 ; p. 171).

35. Afin de conseiller et accompagner l'action du pape dans le domaine des médias, on peut également remarquer que la Curie intègre depuis 1948 une commission pour les communications sociales initialement centrée sur le cinéma, et dont les compétences ont été élargies dans les années 50 à la radio et la télévision. En 1959, elle a été transformée en office permanent avant de devenir un conseil pontifical en 1988. Depuis la fin des années 90, son périmètre a également été étendu au cas de l'Internet (cf. de Vaujany, 2006 pour plus d'information sur ce dicastère).

36. <http://www.oecumene.radiovaticana.org/>

Au-delà du développement de la télévision et de la radio, on peut remarquer une tendance plus globale à la communication autour des activités de la Curie et du souverain Pontife, notamment avec la création en 1971 de la salle des audiences par Paul VI³⁷ ou encore en 1991 du Vatican Information Service (VIS), le service d'information de la salle de presse du Saint-Siège.

En ce qui concerne le SI informatisé, la Curie romaine a adopté un peu plus tardivement les outils à sa disposition (PC, CD-ROM, moyens de communications télématiques...). On pourrait d'ailleurs distinguer deux sous-phases dans l'informatisation du Saint-Siège. Une qui va de l'apparition des premières techniques informatiques à la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'aux années 90. Les techniques modernes jouent alors un rôle relativement accessoire par rapport à la prédication. La seconde sous-phase débute véritablement sous Jean-Paul II, et est en quelque sorte annoncée par plusieurs éléments de Vatican II. A partir du début des années 90, les technologies de l'information jouent un rôle grandissant, que ce soit dans l'administration

de l'Eglise ou le processus d'Évangélisation.

C'est ainsi que dans un Angelus hautement symbolique de 1990, Jean-Paul II reconnaît la place grandissante de la « culture informatique » dans la vie des fidèles, et incite l'Eglise à entrer sans hésitation dans ce nouveau monde (« With the advent of computer telecommunications and what we are known as computer participation systems, the church is offered further means for fulfilling her mission », Jean-Paul II, 1990 ; p. 2).

Concrètement, on peut faire remonter le début de l'informatisation de l'administration Vaticane et les premières utilisations des technologies Internet (Web et Intranet) au sein de la Curie à 1991³⁸. C'est en effet à cette date qu'est recrutée sœur Judith Zobelein, une franciscaine qui va s'investir avec passion dans le développement du site Internet du Vatican (<http://www.vatican.va>), lancé en 1995³⁹. Hébergé initialement sur quelques serveurs⁴⁰, il sera rapidement un immense succès (10 millions de visites par jour). On peut remarquer le soutien massif de Jean-Paul II au projet, et plus largement, à la diffusion de l'Internet⁴¹. Le site web

37. Pouvant contenir jusqu'à 12 000 personnes.

38. Des traces d'achats informatiques existent sur le milieu des années 80, mais de façon isolée et plutôt sur du « offline ».

39. La création du « centre de traitement des données » rattaché à l'APSA (cf. annexe 2) et tourné très fortement vers la numérisation et la gestion des archives est ainsi postérieure à celle du site Internet puisqu'elle remonte à 1997 (http://asv.vatican.va/en/lab/ced_lab.htm).

40. Auxquels ont été donnés les noms des archanges Gabriel, Michel et Raphaël...

41. Dans une lettre apostolique qui marque l'un des derniers actes du souverain sur le sujet, Jean-Paul II (2005, p. 1) insiste sur le fait que « l'Eglise n'est pas appelée seulement à utiliser les médias pour diffuser l'Évangile mais, aujourd'hui plus que jamais, à intégrer le message salvifique dans la "nouvelle culture" que ces puissants instruments de la communication créent et amplifient. Elle reconnaît que l'utilisation des techniques et des technologies de la communication contemporaine fait partie intégrante de sa mission spécifique dans le troisième millénaire ». Le souverain pontife y voit également un support possible à l'intégration de la communauté des croyants et ajoute que ces technologies « permettent de manifester le caractère universel du Peuple de Dieu, favorisant un échange plus intense et immédiat entre les Églises locales, alimentant la connaissance et la collaboration réciproque » (p. 3).

du Vatican, fondé sur des technologies Sun, sera suivi par le lancement d'un Intranet de la Curie avec un répertoire de messagerie intégrant plus de 1000 adresses de l'administration pontificale. Un extranet (reliant les nonciatures du monde entier) verra également le jour avec les Journées Mondiales de la Jeunesse ou encore l'année du Jubilé en 2000. L'ensemble de ces réalisations sera aussi un signal fort lancé vers le reste de l'Église qui rapidement (cf. notamment les évêchés français) développera ses propres sites en ligne, avec au début des années 2000 les premiers sites interactifs proposant des forums de discussion (modérés)⁴² et en 2005 les premiers systèmes de dons en ligne⁴³.

Parallèlement, on peut également noter le développement du réseau RIIAL (Red Informatica de la Iglesia en America Latina⁴⁴) en 1994. Il s'agit d'une initiative portée par le conseil des évêques d'Amérique latine et le conseil pontifical pour les communications sociales. Le RIIAL est en fait un vaste réseau informatique (conçu à l'origine en dehors des structures de l'Internet) dont le but était et est aujourd'hui encore de servir de support à des échanges entre les communautés religieuses latines.

Pour 2006-2007, la Curie romaine (à nouveau sous la gestion de sœur Zoebelen et de l'office Internet) prépare un vaste et ambitieux projet de site Internet

interactif du Vatican, ou plutôt de portail de la communauté catholique (« Virtual Portal of the Catholic Community »⁴⁵), proposant forums, outils de discussions en direct et e-learning. Le portail permettra également de centraliser et référencer les multiples sites Internet et Intranet de l'Église. On s'achemine ainsi de plus en plus vers un système d'information des Églises et de la communauté des croyants, avec un message fort délivré par le conseil pour les communications sociales en matière de bonnes pratiques (« Nous recommandons fortement un échange d'idées et d'informations sur Internet entre ceux qui ont une expérience dans ce domaine et les néophytes », Foley, 2002).

Plus généralement, et sur l'ensemble de la période, on remarque le recours de plus en plus important à une communication de masse (dans un premier temps avec la presse écrite au XIX^e) centrée sur des événements forts de l'Église (comme les pèlerinages) ou la personne du pape, mais toujours tournée vers l'individu. Les choses évoluent ainsi radicalement de ce point de vue. Si au XVI^e-XVII^e siècles, beaucoup de gens en Europe ne connaissaient pas le nom du pape, avec la fin du XIX^e commence l'ère d'une personnification de la communication romaine sur la figure du souverain pontife.

42. Depuis une dizaine d'années déjà, les praticiens du SI de l'Église catholique comme les chercheurs intéressés par son évolution peuvent se retrouver au sein de la communauté ECIC (European Christian Internet Conference) qui propose un cycle de conférences annuelles.

43. De 1995 à 2005, le site du Vatican fera l'objet de multiples évolutions (visite virtuelle de la chapelle Sixtine, nouveau moteur de recherche, ajout continu de nouveaux documents...) et sera accompagné par la création de multiples sites avec des racines « va » (comme le site de la bibliothèque) ou « it » (comme celui du CPC'S).

44. <http://www.riial.org>.

45. Projet qui s'appuiera sur 50 nouveaux serveurs.

Parallèlement à ces évolutions notables dans la gestion de la communication et de l'information interne ou externe à la Curie, on peut relever une autre tendance sur cette dernière période. Elle est liée au rapport entre Eglise et système de connaissances mondial. Avec l'entrée dans la dernière phase de notre analyse, on peut remarquer que l'Eglise n'est plus véritablement au cœur du système de formation et de développement des connaissances. Un vaste système universitaire laïc a vu le jour à partir du XIX^e en occident. Par ailleurs, les savants ne sont plus seulement des religieux, mais des chercheurs publics ou privés. En parallèle à cette évolution inexorable, l'Eglise s'efforce de devenir une autorité morale. Cela est visible avec la création de l'académie pontificale des sciences en 1936. Ouverte à toutes les confessions, elle prend le relais de l'académie Lincei fondée en 1603 (fermée quelques années plus tard et relancée par Pie IX en 1847), et qui fût la première académie scientifique mondiale (animée alors par des universitaires tous catholiques). Toujours sur le même sujet, on remarque de plus en plus (notamment sous Jean-Paul II) l'abandon du latin dans la rédaction des documents officiels qui sont souvent rédigés directement en anglais (et traduit ensuite en latin). Ce sont de plus en plus des langues vernaculaires qui prennent le dessus (ce qui va bien entendu poser parfois des problèmes de traduction et de comparaison des textes).

Pour finir avec le cas de la bibliothèque, des catalogues imprimés sont

utilisés systématiquement à partir de la fin de la première guerre mondiale, et selon une codification invariée depuis 90 ans. On peut aussi mentionner la création d'un service de restauration et plus largement, un mouvement de modernisation initié sous Léon XIII.

Aujourd'hui, le ou plutôt les SI de la Curie sont devenus de plus en plus globaux. Des réseaux de communication mondiaux, tournés souvent vers la personne du pape lui-même, ont été développés. Au-delà des lignes de communication vers le monde, le Saint-Siège a aussi conçu ses propres réseaux de communication interne (comme l'intranet et l'extranet évoqués précédemment). De la même façon, de nombreuses congrégations et enclaves ont aussi élaboré leurs propres outils de communication globale (avec leur propre presse écrite ou site Internet). Les SI de la Curie correspondent donc à ce que nous proposons de qualifier de **globalisation fragmentée**. Le futur « portail » du Vatican sera peut-être un moyen de rompre avec cette tendance⁴⁶.

3. DISCUSSION SUR LA TYPOLOGIE FINALE

Au terme de notre historique des SI de la Curie, nous allons maintenant proposer une synthèse des archétypes (3.1), avant de discuter des limites et contributions de notre travail typologique basé sur une approche historique (3.2).

46. De même qu'une réforme très discrète initiée en 2005, dont le but est de centraliser les archives des congrégations. Concrètement, celle-ci se limite pour l'heure à une remise des fonds vieux de plus de 35 ans. Elle a également pour but connexe d'harmoniser les méthodes de classement, de conservation et de consultation.

3.1. Synthèse des quatre archétypes et des dynamiques générales de changement

Au terme de notre bref (et donc très schématique) historique de l'organisation et des systèmes d'information de la Curie romaine, deux remarques nous viennent à l'esprit :

- le constat de la résilience de l'institution curiale, tantôt décapitée, bi-céphalisée, concurrencée, pillée, dématérialisée... mais toujours présente ;
- le potentiel d'adaptation et d'innovation⁴⁷ de l'organisation de la Curie romaine et des enclaves qu'elle anime.

Dans le domaine du système d'information, on pourrait présenter les quatre formes archétypiques repérées lors de notre analyse au moyen du tableau 2.

Le passage par les quatre archétypes montre plusieurs évolutions de long terme dans le SI de la Curie : **son autonomisation** (avec le passage d'une Eglise au cœur du système de production de connaissances occidentales à une Eglise qui n'est plus qu'un élément marginal de celui-ci), **sa différenciation** (tout particulièrement avec les SI des congrégations), **son ouverture** (avec le développement d'une presse pontificale et des différents médias) et **son intégration** (via la chan-

Archétypes	SI local et généraliste de préservation de la tradition (I ^{er} au IV ^e)	SI central, international et spécialisé (IV ^e au XVI ^e)	SI différencié et tourné vers une intelligence stratégique (XVI ^e au XIX ^e)	SI global et fragmenté (XIX ^e à aujourd'hui)
Caractéristiques	Un système d'information minimal centré sur un archivage de la production législative. Pas de différence entre bibliothèque et archives. Des métiers très polyvalents.	Développement d'un système d'information tourné vers la transmission d'informations à l'international. Le SI commence un premier mouvement de spécialisation autour d'un organe central : la chancellerie. Bibliothèque et archives connaissent désormais des évolutions spécifiques.	Plus de modularité, d'émergence et de problèmes d'intégration que dans le cas précédent. Les congrégations développent leur propre organe d'archivage et de diffusion de l'information. Elaboration d'activités d'intelligence stratégique.	Importance nouvelle d'une communication de masse tournée vers l'individu. Perte de contrôle encore plus importante que dans le cas précédent. Glissement d'un effort d'intelligence politique et militaire vers un effort d'intelligence politique et morale. Intégration des nouveaux médias.
Problématiques	Conserver sans trahir. Gérer une masse d'information croissante.	Conserver, transmettre et indexer une information croissante. Intégrer les techniques d'imprimerie dans les processus habituels de l'Eglise. Développer une activité de collecte d'information internationale.	Différencier les systèmes d'information (autour des congrégations notamment) sans perdre trop en cohérence. Être un acteur majeur de la diplomatie internationale.	Développer un SI global de l'Eglise. S'approprier les nouveaux médias et les nouvelles techniques du SI dans le sens éthique voulu par l'Eglise. S'intégrer dans un système d'information, de communication et de connaissances mondial.

Tableau 2 : Quatre formes de système d'information archétypiques et historiques de la Curie romaine.

47. Assez inattendu dans une organisation missionnaire au sens où la conçoit Mintzberg (cf. partie D).

Archétypes	SI local et généraliste de préservation de la tradition (I ^{er} au IV ^e)	SI central, international et spécialisé (IV ^e au XVI ^e)	SI différencié et tourné vers une intelligence stratégique (XVI ^e au XIX ^e)	SI global et fragmenté (XIX ^e à aujourd'hui)
Les métiers-clés de la période	Scriptores Messagers (futur « curseurs » du XII ^e)	Scriptores et curseurs. Le distributor, le rescribendarius, le computator, les auscultatores, le correcteur, le summator. Légats pontificaux. Clergé local ou étranger.	Idem plus de nouveaux métiers (comme secrétaire chiffreur) liés parfois aux congrégations.	Journalistes de presse écrite. Fin de période, métiers liés aux médias télévision, radio, Internet. Métiers de l'informatique de réseau.
Interprétations centrales de l'environnement institutionnel	Schéma 1 : L'Eglise est isolée. Elle n'a pas de véritable visibilité en occident. Elle est une paroisse parmi d'autres, et devrait avoir une certaine primauté dans le long terme.	Schéma 2 : Légitimité importante de l'Eglise au sein de la société occidentale. L'Eglise doit être à la fois une puissance spirituelle, militaire et politique.	Schéma 3 : L'Eglise catholique fait face à une compétition croissante au sein de l'occident. Des concurrents dans le domaine de la connaissance émergent. La légitimité de l'Eglise au sein de la société est remise en cause.	Schéma 4 : L'Eglise est isolée Elle n'est plus au coeur de l'occident. Sa légitimité est affaiblie. Ses ressources se raréfient. Elle est un acteur parmi d'autres dans les forums du monde et doit (re)trouver sa place.

Tableau 2 : Quatre formes de système d'information archétypiques et historiques de la Curie romaine (suite).

cellerie apostolique et différents modes de coordination). L'un dans l'autre, les systèmes d'information de l'Eglise ont pris une importance croissante durant la seconde période, et plus récemment, avec l'émergence de SI informatisés tel que l'intranet, le catalogue électronique de la bibliothèque, le site Internet ou le futur portail.

Globalement, les systèmes d'information sont devenus centraux dans la vie de l'Eglise, notamment avec le développement d'une intelligence stratégique au XVI^e siècle, et plus récemment, avec le développement de systèmes d'information informatisés. Une expression

nouvelle est ainsi entrée dans le vocabulaire de la Curie: celle de « système d'information du gouvernement de l'Eglise »⁴⁸.

D'un point de vue interprétatif, l'évolution des systèmes d'information et des structures illustre un changement profond dans la façon dont l'Eglise se perçoit et conçoit son environnement. Le passage de l'archétype 2 à l'archétype 4, montre le passage d'une Eglise se considérant comme l'environnement, à une Eglise se vivant comme une simple composante de celui-ci. Il en a résulté le besoin d'une centralisation renforcée incarnée à la fois dans l'évolution des SI

48. Expression relevée dans l'index du site Internet du Vatican en décembre 2005 (version anglophone).

et celle des structures. Plus récemment (tout particulièrement avec le concile Vatican II), nous avons relevé l'émergence d'une aspiration nouvelle. La Curie et ses acteurs-clés (papes, membres de la secrétairerie et responsable des congrégations) se pensent comme des acteurs de leur environnement, qu'ils s'efforcent de davantage comprendre avant d'entreprendre toute action.

3.2. Intérêts et limites d'une approche historique par archétypes en SI

A ce stade, nous allons discuter des contributions, limitations et perspectives de cette étude.

A première vue, notre étude formelle de long terme ne semble pas déboucher sur des différences significatives entre archétypes transversaux (ceux qu'une étude contemporaine aurait permis de constater) et archétypes historiques. Les archétypes de SI que nous avons mis en avant peuvent être aussi pertinents pour illustrer nombre de situations actuelles. Le passage du premier au quatrième archétype montre différentes possibilités de centralisation, de spécialisation, de formalisation et d'ouverture du SI. Il révèle aussi un dilemme très classique des SI, celui de l'intégration et indirectement, de l'interopérabilité. Cependant, nous pensons que les quatre archétypes font particulièrement sens par rapport aux environnements institutionnels et à la façon dont la Curie les a traités sur chacune des périodes. Rapprochés des

schèmes interprétatifs, ils sont ainsi de puissants révélateurs des spécificités des croyances actuelles et des formes archétypiques de SI qui leurs sont reliées (en ce qui concerne l'ouverture des économies nationales, la variété des sources de la morale, la fluidité de la société⁴⁹, le développement des outils et médias électroniques...) à comparer de celles de la première période (le monde est un ensemble d'îles indépendantes, les croyances sont relativement situées et compartimentalisées, l'univers est relativement stable...). De plus, et contrairement aux idées avancées par Mintzberg sur les organisations missionnaires (voir notre première partie), les archétypes et leur histoire montrent que les organisations à idéologie forte peuvent être basées sur des SI complexes et évolutifs. L'étude illustre aussi le potentiel parfois très innovant de ce type de configuration. Cela peut-être lié au fait que les organisations religieuses sont aussi souvent des systèmes économiques, politiques et (dans le passé) militaires. L'existence de buts fortement identifiés, l'engagement des membres, leurs pratiques artistiques et intellectuelles (notamment au niveau des congrégations), peuvent être d'autres facteurs d'explication.

Au-delà de la Curie Romaine, nous pensons également que la référence à une organisation religieuse et son SI sont très utiles afin de comprendre la spécificité des organisations marchandes et non-marchandes actuelles. Comme l'a suggéré Bartunek (1984), les organisations religieuses et leur trajectoire peuvent être d'heureuses carica-

49. Cf. Bauman (2000).

tures de dynamiques organisationnelles plus générales. Elle explique ainsi :

« Religious orders differ from other organizations in some ways. For example, they tend to elicit more concern about a shared mission than do most organizations, and members' lifetime commitments to them ensure that leaders come from inside rather than outside the order. These differences limit to some extent the generalizability of the order's experience, but they also offer advantages. For example, interpretive schemes surrounding the organization's identity are much more salient than is often the case. In addition, they provide opportunities for seeing how changes in interpretive schemes occur in organizations whose memberships are relatively constant (...). » (1984 ; p. 370).

Selon Bartunek, les organisations religieuses correspondraient ainsi à une sorte de situation pure en ce qui concerne les schèmes interprétatifs. Elles permettraient au chercheur de mettre en lumière des évolutions dans des contextes organisationnels extrêmes.

Plus simplement, nous voyons une autre contribution potentielle à ce travail (comme à ceux qui ont porté sur des SI dans une perspective historiographique, cf. notre introduction). Le SI est souvent présenté comme un ensemble structuré de moyens techniques ou non techniques qui permet de stocker, diffuser et traiter des informations dans et entre les organisations (cf. la plupart des manuels anglophones et francophones). Cependant, force est de constater que les cas et développements présentés dans la littérature font souvent la part belle aux SI informatisés. Notre étude, et l'approche historiogra-

phique dans laquelle elle s'inscrit, offre une opportunité unique d'évoquer des aspects plus informels du SI, et de montrer dans le temps l'apparition des moyens techniques puis leur interpénétration avec des procédures plus classiques de traitement de l'information.

Enfin, si le cas de la Curie Romaine peut être un outil de contrastes pour l'étude des organisations marchandes ainsi qu'un moyen de comprendre l'interpénétration progressive entre SI technique et non-technique, il est aussi porteur d'une leçon plus managériale. Il montre l'importance d'une ouverture à des « bonnes pratiques » ainsi qu'à leur promotion au sein de l'organisation. De ce point de vue, les processus de socialisation et les valeurs communes qui en découlent sont sans doute un facteur permissif majeur. Et une large part de la résilience et de l'adaptabilité de la Curie s'explique vraisemblablement par un pragmatisme relativement inattendu dans une organisation missionnaire (cf. également de Vaujany (2006) à ce sujet). Comment développer de la résilience organisationnelle? Au terme de cette étude, nous serions tenté d'avancer la réponse suivante: en amplifiant et en généralisant des micro-innovations émergentes « enclavées », tout en donnant de la cohérence à ces dynamiques centrifuges au moyen d'une vraie vision stratégique (qui n'a d'ailleurs peut-être pas toujours été au rendez-vous) et d'un noyau dur de valeurs. Notre travail rejoint sur ce point le modèle des forces organisationnelles proposé par Mintzberg (1991).

Nous voyons aussi trois limites principales à notre travail.

Tout d'abord, d'autres cadres théoriques, comme la théorie générale des systèmes (Porra, Hirscheim et Parks, 2005) ou encore la « practice lens » (cf. Orlikowski's, 2000) pourraient avoir été mobilisés dans notre compréhension de la dynamique sociotechnique générale de la Curie⁵⁰.

Ensuite, l'histoire est toujours subjective, soulignant certains aspects, en minimisant d'autres. Notre récit sur la Curie est par conséquent nécessairement réductionniste. En particulier, l'étendue des périodes retenues pour la définition de chaque archétype pourrait être discutée. Par exemple, d'autres phases entre la seconde et la troisième période ou des sous-phases au sein de la troisième période auraient pu être avancées. Mais comme l'a très bien dit Marrou (1954, p. 161), la périodicité dans une étude historique « ne sera jamais qu'une question d'étiquettes, toujours provisoires, relatives au point de vue momentanément adopté; leur rôle, d'ordre pratique, pédagogique, ne doit pas être surestimé: ce ne sera jamais une détermination d'essences! La civilisation de l'Afrique Vandale relève-t-elle encore de l'Antiquité, ou déjà du Moyen Age? Tout dépend de la perspective choisie pour l'étudier! ».

Enfin, cette recherche ne permet pas d'appréhender la spécificité de nos archétypes par rapport à ceux d'autres organisations religieuses (comme Pesqueux et Dantziger ont pu le faire pour leur étude du contrôle de gestion dans les organisations protestantes, judaïques et catholiques). Afin de mieux comprendre la spécificité des archétypes de

la Curie, des recherches complémentaires seront nécessaires.

Dans le prolongement des limites et contributions évoquées ci-dessus, nous envisageons les pistes de recherche suivantes.

Tout d'abord, il pourrait être intéressant de réaliser d'autres études historiques sur certaines des enclaves évoquées dans la partie 2, comme l'ordre cistercien. Leur rôle dans les développements technologiques du Moyen Age et leur étonnant potentiel d'innovation peuvent être très pertinents à étudier, en particulier au vu de la production des historiens sur le sujet (cf. notamment Hetlen et de Vos, 1971).

Ensuite, un approfondissement de notre travail sur la Curie pourrait être opportun. Il pourrait porter plus spécifiquement sur le portail à venir et sa réception dans le contexte français. Un cas élaboré à partir d'un évêché local (par exemple celui de Lyon) pourrait déboucher sur une vision un peu décalée par rapport à celle de la Curie.

Enfin, il pourrait être également intéressant d'étudier d'autres vieilles organisations religieuses afin de voir d'autres différences dans leur SI et son appropriation.

Pour finir, nous aimerions souligner la contribution générale des études historiographiques pour le SI et la gestion. Dans le prolongement d'un message post-moderniste, nous pensons que l'histoire est un moyen précieux d'identifier les contraintes structurelles qui pè-

50. Un autre travail d'écriture de l'histoire des SI de la Curie, orienté « pratiques », est d'ailleurs en cours.

sent sur l'action humaine, en particulier en SI. Ainsi, les études historiographiques pourraient être une façon de prendre du recul par rapport à certaines modes technologiques et leur degré d'urgence. Comme Marrou (1954, p. 262) l'a dit il y a plus de cinquante ans : « L'Histoire nous libère des entraves, des limitations qu'imposait à notre expérience de l'homme notre mise en situation au sein du devenir, à telle place dans telle société à tel moment de son évolution, et par-là, elle devient en quelque sorte un instrument, un moyen de notre liberté ».

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier les professeurs Perrin (Université Jean Monnet), Levillain (Université Paris X) et Durand (Université Jean Moulin) pour leurs conseils bibliographiques. Nous sommes également très reconnaissant envers le professeur André Joos (Conseil Pontifical pour les Communications sociales), le docteur Castagnetti (université Jean Monnet) et le professeur Cottier (Université Jean Monnet) pour l'interview qu'ils ont bien voulu nous accorder. Nous remercions le père Feroldi, délégué épiscopal à l'évêché de Lyon et porte-parole de Mgr Barbarin pour l'entretien qu'il nous a accordé et ses commentaires sur une version antérieure de ce papier. Nous exprimons notre chaleureuse gratitude envers les responsables de Radio Vatican, CTV et l'office Internet pour le temps qu'ils nous ont accordé pour des entretiens. Nous remercions également Lars Heide, Christian Knudsen, Chris John Mathieu, Matthew Jones, Eva

Boxenbaum, Alistair Mutch et Kjell Tryggestad pour leurs commentaires sur notre cas et l'interprétation que nous en avons proposée. Enfin, nous souhaitons remercier tout particulièrement le Conseil Pontifical pour les Communications Sociales (CPCS) sans lequel les entretiens sur le Vatican n'auraient pas pu être réalisés.

BIBLIOGRAPHIE

- Alvarez, D. (2002), *Spies of the Vatican*, University of Kansas Press.
- Archer, M.S. (1995), *Realistic Social Theory: the Morphogenetic Approach*, Cambridge university press.
- Aron, R. (1938), *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Gallimard.
- Aubert, T.R., Bruls, J., Crunican, P.E., Ellis, J.T., Hajjarr, J. et Pike, F.B. (1975), *L'Eglise dans le monde moderne (1849 à nos jours)*, Tome 5, Editions du Seuil.
- Bannister, F. (2002), « The dimension of time: historiography in information systems research ». *Electronic Journal of Business Research Methods*, Vol. 1, n° 1, pp. 1-10.
- Barbiche, B. (1998), « Les scribes de la chancellerie apostolique au XIII^e et XIV^e : sources et méthodes d'une enquête prosopographique », Comité international de paléographie latine, XII^e colloque, *Le statut du scripteur*.
- Bartunek, J.M. (1984), « Changing interpretive schemes and organisational restructuring : the example of a religious order », *Administrative Science Quarterly*, Vol. 29, n° 3, pp. 355-372.
- Baslez, M.F. (2004), *Les premiers temps de l'Eglise*, Folio.
- Bauman, Z. (2000), *Liquid Modernity*, Cambridge, Polity.

- Bougon, B. (1997), « Crise du sens ou crise du management », Communication à l'École du Management de Paris.
- Bourdé, G. et Martin, H. (1997), *Les écoles historiques*, Editions du Seuil.
- Breton, P. (1990), *Une histoire de l'informatique*, Editions du Seuil.
- Burns, T. et Stalker, G.M. (1961), *The Management of Innovation*, Tavistock Publications
- Burton, R. et Obel, B. (1998), *Strategic organizational diagnosis and design*, Springer.
- Carr, E. (1961), *What is history?*, Macmillan Press, London.
- Chandler, A. (1962), *Strategy & Structure: Chapters in the History of the Industrial Enterprise*, Cambridge: MIT Press.
- Collen, M. (1995), *A History of Medical Informatics in the United States: 1950-1990*, American Medical Informatics Association.
- Collingwood, R. (1993), *The idea of history: with lectures 1926-1928*, Oxford : Oxford university press.
- Cooper, D.J., Hinings, B., Greenwood, R. et Brown, L. (1996), « Sedimentation and transformation in organizational change : the case of Canadian law firms », *Organization Studies*, Vol. 17, n° 4, pp. 623-647.
- Cringley, R. (1992), *Accidental Empires : How the Boys of Silicon Valley Make Their Millions, Battle Foreign Competition, and Still Can't Get a Date*, Viking, London.
- Dedijer, S. (1999), « Doing Business in a Changed World : The Intelligence Revolution and Our Planetary Civilization », *Competitive Intelligence Review*, Vol. 10, n° 3, pp. 67-78.
- De Dinechin, O. (1994), « La gestion de la parole chez les hommes d'Eglise », Communication à l'École du Management de Paris.
- Desreumaux, A. (2002), *Structures d'entreprises : analyse et gestion*, Vuibert.
- Delamarter, S. (2005), « A typology of the use of technology in theological education », *Teaching theology and religion*, Vol. 7, n° 3.
- de Vaujany, F.X. (2006), « Entre actualité et éternité : la difficile co-évolution des champs de la communication au Vatican », *Communications of the AIS*, Vol. 8, n° 17, pp. 355-394 (à paraître également en version anglaise dans *CAIS*).
- D'Onorio, J. (1992), *Le pape et le gouvernement de l'Eglise*, Tardy religieux.
- Ein-Dor, P. (1993), « A classification of Information Systems : analysis and interpretation », *Information Systems Research*, Vol. 4, n° 2, pp. 166-188.
- Elliadé, M. (1978), *Histoire des croyances religieuses*, Tome 2, *De Gautama Bouddha au triomphe du christianisme*, Payot.
- Felici, G. (1940), « *La reverenda camera apostolica. studio storico-giuridico* », in *Enciclopedia cattolica*, 111, ivi 1949, col I., pp. 429-432.
- Foley, J.P. (2002), « Ethique en Internet », Conseil Pontifical pour les Communications sociales, Cité du Vatican, le 22 février 2002, fête de la chaire de Saint-Pierre Apôtre.
- Furay, C. et Salevouris, J. (1988), *The Methods and Skills of History: A Practical Guide*, Harlan Davidson.
- Giddens, A. (1979), *Central problems in social theory*, University of California press.
- Giddens, A. (1984), *The Constitution of Society : Outline of a Theory of Structuration*, University of California press.
- Giffard, P.A. (2001), La croissance des Eglises, Thèse de doctorat de théologie pratique, université de Laval.
- Grawitz, M. (1996), *Méthodes des sciences sociales*, 10^e édition.
- Greenwood, R. et Hinings, C.R. (1993), « Understanding strategic change: the contribution of archetypes », *Academy of Management Journal*, Vol. 36, n° 5, pp. 1052-1081.

Hetzlen, C. et de Vos, R. (eds) (1991), *Monachisme et technologie dans la société médiévale du X^e au XI^e siècles*, ENSAM, pp. 123-151.

Hilaire, Y.M. (eds) (2003), *Histoire de la papauté*, Editions Talandier.

Huberman, A.M. et Miles, M.B. (1994), *Analyses des données qualitatives*, De Boeck université.

Jankowiak, E. (2002), L'évolution des structures de la Curie romaine de l'avènement de Pie IX à la fin du pontificat de Pie X (1846-1914), thèse de doctorat d'histoire, Université Paris sud.

Jean-Paul II (1990), « Message of the holy father for the XXIV world communication day », The Christian message in a computer culture, Vatican, 24 janvier 1990, Fête de Saint-François de Sales.

Jean-Paul II (2005), *Lettre apostolique, Le progrès rapide*, [Disponible sur : http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_letters/documents/hf_jp-ii_apl_20050124_il-rapido-sviluppo_fr.html]

Kong, L. (2001), « Religion and technology: refiguring place, space, identity ad community », *Area*, Vol. 33, n° 4, pp. 404-413.

Lawrence, P.R. et Lorsch, J.W. (1967), *Organization and Environment: Managing Differentiation and Integration*, Boston: Div. of Research, Harvard Business School.

Le Goff, P. (1957), *Les intellectuels ou Moyen Age*, Edition du Seuil.

Levillain, P. (eds) (1994), *Dictionnaire historique de la papauté*, Fayard, réédition en 2003.

Malik, R. (1975), *And Tomorrow the World? Inside IBM*, Millington Books, London.

Majchrzak, A., Rice, R. A., Malhotra, A., King, N. et Ba, S. (2000), « Technology adaptation: the case of a computer-supported inter-organizational team », *MIS Quarterly*, Vol. 24, n° 4, pp. 569-600.

Mangan, A. et Kelly, S. (2004), « Reinforcing boundaries and undermining institu-

tions: information systems and strategic change in the Irish Credit union movement », *ICIS 2004, proceedings*.

Mason, R., McKenney, J., et Copeland, D.G., (1997), « An Historical Method for MIS Research : Steps and Assumptions », *MIS Quarterly*, Vol. 21, n° 3, pp. 307-320.

Mayaux, F. (2003), « L'Eglise et l'argent », [périodique] / François Mayaux - pp. 8-32, *Etudes*, n13996, décembre 2003.

McKenney, J., Copeland, D. et Mason, R. (1995), *Waves of Change : Business Evolution Through Information Technology*, Harvard Business School Press, Boston.

Meier, O. (2004), *Management interculturel*, Dunod.

Merdrignac, B. et Mérienne, P. (2003), *Le monde au Moyen Age*, Editions Ouest France.

Miller, D. et Friesen, P. (1984), *Organizations : a quantum view*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.

Mintzberg, H. (1982), *Structure et dynamique des organisations*, Editions d'organisation.

Mintzberg, H. (1990), *Le management : voyage au cœur des organisations*, Editions d'organisation, édition originale en anglais 1989.

Mintzberg, H. (1991), « The effective organization : forces and forms », *Sloan Management Review*, Vol. 32, n° 2, pp. 54-67.

Mintzberg, H. (1999), *Safari en pays stratégique*, Editions Pearson, première édition anglaise en 1998.

Mintzberg, H. et Westley, F. (1992), « Cycles of Organizational Change », *Strategic Management Journal*, 13, pp. 39-59.

Mutch, A. (1999), « Unions and information, Britain 1900-1960: an essay in the history of information », *International Review of Social History*, Vol. 44, pp. 395-417.

Nikitin, M. (1997), « Utilités et méthodes de l'histoire pour les sciences de gestion », *papier de recherche du LOG*, n° 5.

- Orlikowski, W. (2000), « Using technology as a practice lens for studying technology in organizations », *Organization Science*, 11, pp. 404-428.
- Pacaut, M. (2005), *Les ordres monastiques et religieux au Moyen Age*, Aramand Colin.
- Pesqueux, Y. et Danziger, R. (1991), « Le contrôle de gestion et l'Église », *Papier de recherche du CREFIGE*, n° 9001.
- Porra, J., Hirscheim, R., et Parks, M.S. (2005), « The history of Texaco's corporate information technology function : a general systems theoretical interpretation », *Management Information Systems Quarterly*, Vol. 29, n° 4, pp. 721-746.
- Reix, R. (2004), *Système d'information et management des organisations*, Vuibert.
- Rojot, J. (2005), *Théorie des organisations*, Economica.
- Roy, R. (2002), « Religion/technology, not theology/science, as the defining dichotomy », *Zygon*, Vol. 37, n° 3, pp. 667-676.
- Salmon, P. (1987), *Histoire et critique*, Edition de l'université de Bruxelles.
- Seignobos, C. (1898), *Introduction à la méthode historique*. Paris : Kimé.
- Stanford, M. (1986), *The nature of historical work*, Oxford: Blackwell.
- Veyne, P. (1979), *Comment on est écrit l'histoire ?*, Editions du Seuil.
- Walsham, G. (1993), *Interpreting Information Systems in Organisations*, Wiley.
- Walsham, G. (1995), « The emergence of interpretivism in IS research » *Information Systems research*, Vol. 6, n° 4, pp. 376-394.
- Weber, M. (1992), *Essais sur la théorie de la science*, Plon.
- Wells, W. (2000), « Certificates and computers: the remaking of Wall Street 1967-1971 », *Business History Review*, 72, pp. 193-235.
- Winter, S. et Taylor, L. (2001), « The Role of Information Technology in the Transformation of Work: A Comparison of Post-industrial, Industrial and Proto-Industrial Organization » in Yates, J. et Van Maanen, J. (Eds.): *Information Technology and Organizational Transformation : History, Rhetoric and Practice*, Sage Publications, London, pp. 7-34.
- Woodward, J. (1958), *Management and Technology*, London, HMSO.
- Wrexblat, R. (Eds) (1981), *History of Programming Languages*, Academic Press, New York.
- Yates, J. (1997), « Using Giddens' structuration theory to inform business history », *Business and economic history*, Vol. 26, n° 1, pp. 159-183.
- Yates, J. (1999), « The structuring of early computer use in life insurance », *Journal of design history*, Vol. 12, n° 1, pp. 5-24.
- Yates, J. (2005), *Structuring the Information Age : Life Insurance and Information Technology in the 20th Century*, Johns Hopkins University Press.
- Yin, R. (1994), *Case study research : Design and methods* (2nd ed.), Thousand Oaks, CA : Sage Publishing.
- Zimnovitch, H. (2002), « Gestion et histoire : un rapport critique et fécond », *Actes du colloque de l'AIMS 2002*.

ANNEXE 1

Une petite histoire de l'abbaye de Cluny ou le destin banal d'une multinationale (D'après Pacaut, 2005 ; Aubert *et al.*, 1975 ; Merdrignac et Mérienne, 2003)

L'histoire de l'abbaye de Cluny fondée au X^e siècle est tout à fait étonnante, puisqu'elle n'est pas sans rappeler l'évolution de long terme de beaucoup d'entreprises (cf. les théories basées sur le principe d'un cycle de vie des organisations, Desreumaux, 2002).

Dès son origine, Cluny est placée sous la tutelle directe du pape. En effet, lorsqu'il fait don en 909 de ses terres dans le but de fonder une abbaye bénédictine (sous le patronage des saints Pierre et Paul), Guillaume le Pieux précise qu'il souhaite mettre le futur domaine sous l'autorité du souverain pontife. L'abbaye bénéficiera donc d'un régime d'exemption (accordé en 998 par Grégoire V) qui « soustrayait l'établissement qui le recevait à la juridiction de l'évêque du lieu et le soumettait à la seule autorité pontificale » (Pacaut, 2005, p. 81). En 1095, par une bulle d'Urbain II (ancien clunisien), l'exemption de Cluny est étendue à « tous les lieux et monastères dépendant de Cluny » (Merdrignac et Mérienne, 2003, p. 76). Elle se dote progressivement de coutumes élaborées par les moines eux-mêmes, sans la moindre intervention des synodes épiscopaux.

Très rapidement, l'abbé qui suit de près la vie des autres enclaves⁵¹, se heurte à des problèmes classiques de gestion. Le travail de suivi et de contrôle des abbayes rattachées à la maison mère devenant trop lourd, et « Hugues sentant peut-être le danger qu'il y a à faire reposer tout le système sur un seul homme, on entend, au cours du XII^e siècle, de regrouper les maisons en dix provinces (Auvergne, France, Gascogne, Lyon dite aussi Cluny, Poitou, Provence, Allemagne, Angleterre, Espagne, Lombardie). » (Pacaut, 2005, p. 86). Le contrôle est alors de plus en plus délégué et assoupli, même si le régime relativement monarchique de Cluny demeure. Une certaine collégialité est même introduite dans un dispositif qui rappelle (la démocratie en moins...) les comités exécutifs ou assemblées générales de certaines organisations contemporaines : « Pour faire approuver ses décisions, et peut-être aussi afin de recueillir les avis des uns et des autres, tous les abbés et prieurs sont rassemblés en une assemblée qui va être élevée peu après au niveau des structures institutionnelles et former le chapitre général de l'ordre. Ainsi installé, celui-ci se réunit chaque année à la maison-mère sous la présidence de son abbé, sur la proposition duquel il arrête les mesures jugées nécessaires, après avoir entendu les rapports des visiteurs qui ont inspecté les couvents des diverses provinces. Il tempère le système monarchique jusque là observé, d'autant plus qu'il lui revient de désigner ces visiteurs et de choisir en son sein des religieux qui assistent le chef suprême pour préparer les statuts sur lesquels il délibère » (p. 89).

Du X^e à la fin du XI^e siècle, Cluny devient rapidement un puissant centre financier qui bat d'ailleurs sa propre monnaie, gère de vastes domaines et développe des merveilles architecturales (cf. Cluny 3). L'abbaye va ainsi essaimer et grossir, regroupant autour d'elle des prieurés, des abbayes d'obédience ou encore des abbayes affiliées. Fin du XI^e, Cluny compte entre 10 et 12 000 moines ou novices, et regroupe plus de 1 200 « filles »...

Après une phase d'apogée (financière, technique, spirituelle...) au XII^e siècle, le système clunisien connaîtra un lent déclin lié notamment à un certain relâchement de la communauté et des « moines noirs⁵² » que viendra achever la révolution française qui verra la dissolution de l'ordre.

51. « Son principal travail consiste à visiter et inspecter les prieurés. Au X^e et XI^e siècles, les grands abbés s'en acquittent parfaitement et inlassablement, se faisant parfois suppléer par le grand prieur de Cluny. », Pacaut, 2005 ; p. 86.

52. A la différence des moines blancs, les moines noirs sont ceux qui ont assez de moyens pour teindre leur tunique et qui sont généralement d'ascendance noble. A la fin du Moyen-Age, Pacaut (2005) remarque certaines dérives : « (...) les moines noirs ne se singularisent guère. Ils n'acquièrent quelque réputation particulière ni par l'ampleur des travaux accomplis ni par leur habileté technique ni par l'importance de leurs productions. En réalité, ils n'accordent pas toujours à ces tâches l'attention qu'elles méritent. Ils se considèrent souvent comme de simples gestionnaires, chargés au plus de diriger un domaine rural dans la seule fin d'en nourrir les habitants. Ils ne donnent pas au travail manuel une très grande place et auraient parfois tendance à considérer que s'y astreindre vraiment, c'est déchoir ».

ANNEXE 2

Organigramme de la Curie romaine de Sixte V à Benoît XVI.

Suite à la réforme de Sixte V en 1588, la Curie romaine prend la forme suivante (Hilaire, 2003, p. 316):

Pape

Sacré collège (avec les cardinaux)

Surintendance de l'Etat ecclésiastique (cardinal-neveu)

Secrétairerie d'Etat

Offices

Chancellerie
Daterie
Chambre apostolique

Congrégations

Saint-office
Signature de grâces
Création de nouvelles Eglises
Annonce
Rites
Flotte
Index
Exécution et interprétation des décrets du concile
Diminution des impôts dans l'Etat pontifical
Université de Rome
Litiges entre ordres religieux
Litiges entre prélats
Voies, ponts et eaux
Typographie vaticane
Révision des procès en dernière instance

Tribunaux

Pénitencerie
Signature
Rote

Elle subira ensuite trois réformes (Hilaire, 2003; Levillain, 1994):

- en 1908, Pie X, spécifia les compétences respectives de chaque dicastère par la Constitution apostolique *Sapienti concilio*;
- Paul VI, conformément aux souhaits exprimés lors du concile Vatican II, réalisa ensuite une réforme d'ensemble de l'institution avec la constitution *Regimini Ecclesiae universae* de 1967 qui simplifia encore davantage le dispositif;
- enfin, avec la Constitution apostolique *Pastor bonus* de 1988, Jean-Paul II a encore modifié les structures et des méthodes de la Curie.

Dans la plupart des cas, on remarque que les organes qui disparaissent de l'organigramme connaissent un déclin naturel. Ils ne font que rarement l'objet d'un remplacement brutal (Levillain, 1993; Aubert *et al.*, 1978).

Aujourd'hui, la Curie romaine a la forme suivante (d'Onorio, 1992 ; pp. 312-313)⁵³ :

Pape

Collège des cardinaux

Synode des évêques (avec un rôle essentiellement consultatif)

Secrétairerie d'Etat

Première section dite des « Affaires générales »

Deuxième section dite « des Relations avec les Etats »

Congrégations

- Doctrine de la Foi
- Eglises orientales
- Culte divin et Discipline des Sacrements
- Causes des Saints, Evêques
- Evangelisation des Peuples
- Clergé
- Instituts de Vie consacrée
- Education catholique

Tribunaux

- Pénitencerie apostolique
- Tribunal suprême de la signature apostolique
- Tribunal de la Rote romaine

Conseils pontificaux

- Laïcs
- Promotion de l'unité des chrétiens
- Famille
- Justice et paix
- Cor unum
- Pastorale des migrants
- Pastorale des services de la santé
- Interprétation des textes législatifs
- Dialogue inter-religieux
- Culture
- Communications sociales

Services administratifs

- Chambre apostolique.
- Administration du Patrimoine du Siège apostolique (qui intègre l'office Internet et le centre de traitement des données).
- Préfecture pour les Affaires économiques du Saint-Siège.

53. Pour une présentation plus détaillée de la Curie aujourd'hui, on pourra se référer au site <http://www.catholic-hierarchy.org>.

Richard BASKERVILLE, is a Professor in the Department of Computer Information Systems at the J. Mack Robinson College of Business at Georgia State University. His research specializes in security of information systems and the interaction of information systems and the organization.

Richard Baskerville
Department of Computer Information
Systems
Box 4015
Georgia State University
Atlanta, Georgia 30302-4015
USA

Tél. : 404-651-0934
Fax : 404-651-3842
baskerville@acm.org

Nabila BOUKEF CHARKI, Docteur es Sciences de gestion, Université Paris-Dauphine, UMR CNRS n° 7088 Dauphine Recherches en Management (CREPA). Elle est enseignant-chercheur à l'ESDES, GEMO et chercheur associé au CREPA. Ses recherches portent sur le choix de la communication électronique et son utilisation dans l'activité managériale.

Nabila Boukef Charki
Docteur es Sciences de Gestion
Enseignant-chercheur
GEMO, ESDES
23, place Carnot
69286 Lyon Cedex 02, France
Tél. : +33 47 23 50 48
nboukef@univ-catholyon.fr
http://www.crepa.dauphine.fr
www.esdes.fr

François-Xavier de VAUJANY, Maître de conférences HDR, directeur de Préactis et responsable du master management de projet à l'ISEAG. Ses recherches portent sur la dynamique de structuration des systèmes socio-techniques (notamment des grandes entreprises utilisatrices de technologies de réseau type intranet, groupware, ERP...) et les valeurs stra-

tégiques lui sont liées. Il s'intéresse également à l'étude de ces dynamiques dans une perspective de très long terme de type historique, tout particulièrement pour le cas d'organisations religieuses.

François-Xavier de Vaujany
Préactis
Centre Coactis (EA)
Université Jean Monnet
6, rue Basses des Rives
42023 Saint-Etienne, France
devaujaf@univ-st-etienne.fr

Michel KALIKA, Professeur en sciences de gestion, Université Paris Dauphine, UMR CNRS n° 7088 Dauphine Recherches en Management (CREPA), Directeur du Master recherche e-management. Responsable de l'Observatoire Dauphine-Cegos du e-management. Associate Editor of *Communications of the Association of Information systems* (CAIS). Ses recherches en système d'information portent sur les effets de substitution entre les médias de communication. Il est l'auteur d'ouvrages sur les structures, le management et le e-management.

Michel Kalika
Professeur à l'Université Paris-Dauphine
CREPA
Centre de recherche en Management
et Organisation
Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16, France
Tél. : +33 1 44 05 49 35
michel.kalika@dauphine.fr
http://www.crepa.dauphine.fr

Ephraïm McLEAN, is a Professor of information systems and holder of the George E. Smith Eminent Scholar's Chair in the Department of Computer Information Systems at the J. Mack Robinson College of Business at Georgia State University. Dr. McLean has published over 125 articles in